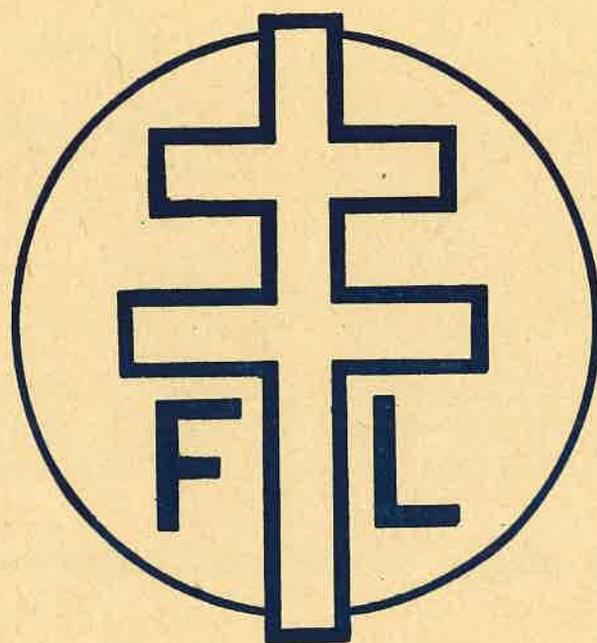


PRIX : 20 FRANCS

REVUE DE LA FRANCE LIBRE

OCTOBRE-NOVEMBRE 1948



NUMÉRO 12

Une date à retenir !!!

5, 6 et 7 Novembre

VENTE DE CHARITÉ DE L'ASSOCIATION

AÉRO-CLUB DE FRANCE

6, rue Galilée - PARIS-16^e

Métro : BOISSIÈRE



Vous y trouverez à des prix intéressants :

Dentelles de Calais

Linge de Maison

Articles de Ménage

Laines à tricoter

Mercerie

Bonneterie

Tissus

Librairie

Alimentation

BUFFET - BAR - SALON DE THÉ

Vous ne regretterez pas votre visite !!!

•

Une remise de 10% sera consentie à tous nos membres
sur présentation de leur carte en règle.

LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE

paraît tous les mois

N° 12 - OCTOBRE-NOVEMBRE 1948

SOMMAIRE

LE RALLIEMENT DU CAMEROUN 3
par XXX.
LA RECONSTITUTION DE LA FLOTTE DE COMMERCE FRANÇAISE.. 7
par le Commandant ARNOLD.
LES GRANDES FIGURES DE LA FRANCE LIBRE :
Le Colonel MALLET 9
ÉCHOS DE NOS SECTIONS. 11
JOURS HEUREUX DE PETITS FRANÇAIS LIBRES 15
par P. de la VALETTE.
NOS INFORMATIONS... .. 16
AUX ANCIENS DE LA 1 ^{re} D.F.L. 19
LES FRANÇAIS LIBRES A L'HONNEUR 20
SOUSCRIPTION POUR LE MONUMENT AUX MORTS DE LA FRANCE LIBRE 21
CARNET DE L'ASSOCIATION 22
NOS PETITES ANNONCES 23

Le numéro : 20 francs.

Abonnement : Un an : 200 francs.

“ LA REVUE DE LA FRANCE LIBRE ”, ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

RÉDACTION-ADMINISTRATION : 12, Rond-Point des Champs-Élysées, PARIS-8^e. Tél. : ÉLYSÉES 90-85, 90-86, 90-87, 77-14

Adresse télégraphique : FREEFRENCH-PARIS — C. C. P. PARIS 5.126-45

Le Gérant : R. AUBERT.

Le ralliement du Cameroun

Un de nos camarades nous a envoyé une relation vivante des événements qui ont précédé et accompagné le ralliement du Cameroun. Nous la publions à l'occasion du huitième anniversaire de cet important épisode de l'histoire de la France Libre.

* * *

Au début de 1939 je rencontrai à Douala le Directeur de l'Agence de la « Weermann Linie », Officier de marine allemand de réserve ou d'active, camouflé à ce poste important.

— Quel beau pays que le Cameroun, n'est-ce pas ? me dit-il, comme c'est dommage pour vous Français, que vous n'y puissiez rester très longtemps.

— Chez Monsieur, lui répondis-je, il se peut que nous n'y restions plus très longtemps, mais dans ce cas il est probable que vous partirez avant nous..., et votre retour n'est pas assuré.

Le Capitaine de corvette allemand, parti en juillet 1939, n'est jamais revenu au Cameroun.

Et pourtant dans les jours qui suivirent le 20 juin 1940, date à laquelle nous connûmes, au Cameroun, l'armistice, sans détails il est vrai, nous nous attendions bien à voir débarquer des « touristes ». Spontanément deux clans se forment : les uns, qui ne se sont pas battus, ne conçoivent l'honneur et la dignité que dans la continuation de la lutte, avec les Anglais ; les autres, qui ne se sont pas battus non plus, ne réalisent qu'un fait : la guerre est terminée, leur devoir est d'obéir au nouveau gouvernement.

Le Général de GAULLE parle chaque jour à la radio : « L'honneur, le bon sens, l'intérêt de la Patrie commandent à tous les Français Libres de continuer le combat là où ils seront et comme ils pourront... »

Les uns s'exaltent, les autres ricanent.

Le Colonel commandant militaire assure qu'il prendra la position qui s'impose.

Le Gouverneur adresse des télégrammes aux autres chefs des territoires de l'Empire, les invitant à continuer la lutte : l'espérance renaît.

Mais des ordres parviennent de fermer et de garder la frontière britannique ; les réponses qui parviennent au Gouverneur sont dilatoires, la propagande contre la résistance s'intensifie. L'enthousiasme oscille.

A Yaoundé, au camp militaire, quatre officiers décident d'organiser une propagande en faveur du Gé-

néral de GAULLE. Les Capitaines LECOMTE, HUET, Lieutenant LAIGRET et moi-même, se donnent comme tâche de compter les Gaullistes, décider les indécis, préparer le passage en Nigéria si le territoire ne rallie pas, prendre contact avec le Général et le garder avec les autorités britanniques de Nigéria.

Le Lieutenant LAIGRET, administrateur des Colonies, agira dans l'Administration ; chargé du chiffre de l'Etat-Major, il assurera la liaison avec Londres et le Nigéria.

Le Capitaine DIO, venu du Tchad avec une compagnie de renforts pour la France et resté à Douala vient me voir. Il devait embarquer sur le Brazza le 11 juin. Moi également d'ailleurs, ayant réussi à me faire désigner ; le torpillage du Brazza en mai nous a évité sans doute quelques ennuis !

Douala s'organise aussi, le Capitaine commandant la Place est attentiste, mais il y a quelques officiers sûrs et actifs ; la population est bien travaillée par M. MAUCLÈRE, Directeur des T.P. et du Chemin de fer et par M. SIL, Directeur de la Compagnie forestière de l'Equateur ; l'Administration est assez rebelle. Les militaires sont partagés.

J'établis aussi le contact avec le Lieutenant DRONNE (Administrateur) que j'ai eu sous mes ordres au début de la mobilisation et qui commande la Compagnie d'Eseka : il est aussi d'accord pour continuer.

Mais il est bientôt avéré que l'Empire ne réagit pas ; par contre le Gouvernement de Vichy est renseigné sur le climat « camerounais », en particulier par un Administrateur de Yaoundé, qui, en 1942, le trahira sans vergogne du « côté de Madagascar ». L'Amiral PLATON, à bord du sous-marin Béveziers, vient prêcher dans toute l'Afrique le credo vichyste. Il exalte le « don » de lui-même à la France du vieux maréchal, se complait à nous prouver la correction des Allemands, flétrit la trahison des Anglais à Mers-el-Kébir et nous dissuade, en voilant la menace, d'une résistance, généreuse sans doute, mais inutile et contraire aux intérêts de l'Empire. A Douala, il est durement rabroué par MAUCLÈRE et le Chef indigène PARAISO, gaulliste comme tous les indigènes, qui se souviennent des Allemands ; à Yaoundé il intimide les autorités et avant de partir pour l'A.E.F., il laisse au Cameroun un de ses agents, l'Inspecteur des Colonies HUET, qui coiffe le Gouverneur. Le Commandant militaire est convoqué à

Brazzaville par le Général HUSSON (1), qui n'a pas pris position non plus. Il en revient donc sans ordres.

Nous sommes fin juillet ; les discussions battent leur plein ; les cas de conscience se multiplient, c'est-à-dire les abandons silencieux.

Notre cellule militaire se joint maintenant aux réunions gaullistes chez LAIGRET, à la porte de qui le « policier » de M. HUET coche les noms des visiteurs. Mais ce n'est que de la palabre et rien n'avance. Il faut demander au Général de GAULLE d'envoyer au plus vite un délégué avec pleins pouvoirs pour rallier le Territoire à la France Libre, seul procédé qui nous paraisse devoir éviter des complications intérieures.

Déjà les premiers passages en Nigeria ont lieu à Douala par l'intermédiaire de SIL qui a organisé, à la barbe du Béveziers, un va-et-vient en chaloupe de Douala à Tiko (2). Nous essayons de les empêcher car ces départs prématurés affaiblissent notre petit nombre. Je reçois même une lettre de l'Administrateur britannique de Nigeria, que je connais bien et avec qui nous sommes en liaison depuis le début de notre action, qui s'inquiète aussi pour la même raison de ces passages inutiles.

Entre temps j'ai demandé au Lieutenant-Colonel Médecin VAUCEL, acquis à la cause, Directeur du Service de Santé, de se mettre à la tête des militaires et d'agir auprès des médecins.

Au 15 août la situation s'est éclaircie : tant à Douala qu'à Yaoundé le mouvement compte 250 gaullistes connus. DIO, MAUCLÈRE et SIL sont sûrs de Douala. A Yaoundé les militaires sont partagés, le Commandant militaire préconisant l'attente ; le Gouverneur laissera faire ; les civils palabrent. De la brousse pas de nouvelles. Le Général de GAULLE a répondu qu'il envoyait quelqu'un.

L'inspecteur HUET se montre peu, mais il n'a pas été inactif et le bruit se répand que Vichy envoie un nouveau Gouverneur à poigne pour la fin du mois. Il est alors décidé qu'à partir du 26 août chacun pourra filer au Nigeria. Les départs augmentent.

Le 20 août, LAIGRET m'annonce que l'envoyé du Général est en Nigeria et rencontrerait volontiers le Commandant militaire, par exemple sur le Mungo, près M'bangha : nous avons là un agent anglais, M. PROCTOR. J'en informe le Colonel B... qui me répond évasivement ; j'en profite pour lui demander ma liberté et il me signe une permission en règle pour Douala.

L'émissaire est un Commandant de BOISLAMBERT (3). Nous lui faisons savoir immédiatement qu'il

(1) Refusera de se rallier le 28 août au Général de LARMINAT. En août 1944, en entrant à Toulon, quelques camarades et moi avons rencontré le Général HUSSON, cantine faite : « Ah enfin, vous voilà. Je vous attendais, maintenant en avant. »

(2) Port bananier de Nigeria dans le delta du Mungo.

(3) En réalité, de BOISLAMBERT était l'adjoint de LECLERC : nous ne le savions pas encore.

n'y a rien à faire du côté des autorités et que Douala est prêt à le recevoir.

Nous attendons avec confiance, mais angoisse.

Le 26 je prévient mes camarades que je partirai le lendemain matin.

Le trajet Yaoundé-Douala est long : 8 heures. Le wagon de première classe est plein : ma femme, quelques camarades qui partent aussi ; surtout des inconnus qui discutent de leur occupation ou de leur « coin », une ou deux familles de fonctionnaires qui rentrent en Europe. Le wagon du gouvernement a été attaché au convoi ; j'ai aperçu à la gare M. HUET y monter : lui aussi doit attendre le « type à poigne » avec impatience, et tient sans doute à rester seul avec ses pensées car il a rabroué vertement ce matin la femme d'un fonctionnaire qui, sans place dans notre wagon, lui demandait de monter dans le sien.

Je ne suis pas très à l'aise ; à Eséka j'apprends que DRONNE est à Douala. Enfin, voici New-Bell, la station-banlieue. Deux sous-officiers et un policier blancs entrent brusquement dans le wagon et jettent un nom. Un de mes camarades, le Sergent-Chef MARTY, répond : « C'est moi. » — Descendez, pas d'explication (1). Trop tard.

Le train entre en gare. Je regarde par la fenêtre et vois des troupes armées, jugulaires aux mentons. Mais presque en même temps je reconnais DIO en tête du détachement. « Ça y est les gars », hurlais-je en sautant sur le quai.

M. HUET descend aussi ; le détachement DIO s'est placé devant son wagon l'arme au pied. Souriant, l'Inspecteur s'apprête à remercier de cet honneur inattendu. DIO s'avance de deux pas : « Par ordre du Colonel LECLERC, représentant au Cameroun du Général de GAULLE, Inspecteur des Colonies HUET, je vous arrête. »

Mon départ de Yaoundé a dû être signalé. « Le Colonel LECLERC vous attend », viens me dire le Capitaine JARDIN (2) qui ajoute, rayonnant : « Il est arrivé cette nuit par une tornade du feu de Dieu, en pirogue depuis Tiko, avec quinze gars. C'est un type formidable. Quelle chance, mon vieux, quelle chance. »

Ma femme, nos bagages, sont pris en charge par les Chemins de fer. Cinq minutes plus tard, au Palais du Gouvernement (3), agitation joyeuse et affairée, allées et venues d'officiers avec la patte d'épaule noire (4) et d'estafettes ; un Lieutenant-Médecin arrogant : « Qui vous a laissé passer, votre ordre de mission ; on n'entre pas ainsi chez le Colonel. » Abasourdi, j'éclate de rire et à ce moment un Commandant souriant, pas très grand, entre dans le

(1) Le nom appelé était bien MARTY ; mais il s'agissait, je le saurai un peu plus tard, d'un homonyme recherché pour son anti-gaullisme.

(2) Mort comme Lieutenant-Colonel à Fréjus en 1945, de maladie.

(3) C'est l'ancienne résidence construite par les Allemands.

(4) Celle exactement qui est réglementaire maintenant : Connait-on cette origine ?

hall. « Qu'y a-t-il ? Ah c'est vous ! venez avec moi ; je suis le Commandant de BOISLAMBERT. » Nous entrons dans une grande pièce et je ne vois d'abord ou plutôt n'entends que l'Administrateur de VILLEDEUIL « gueulant » dans le téléphone : « Ici VILLEDEUIL, c'est vous VERGÈS. Le Colonel LECLERC, envoyé du Général de GAULLE, est à Douala ; je vous rallie ; oui, je vous rallie, vous m'entendez ? » et, en se tournant à demi : « Kongsamba (1) est rallié, mon Colonel. » Je vois alors un homme assis à la grande table, la figure maigre, les yeux gris perçants, souriant sous une moustache coupée court, la veste kaki maculée de boue avec sur une seule manche cinq galons blancs de cavalier. Je me présente : « J'ai entendu parler de vous ; bien pour ce que vous avez fait à Yaoundé : vous remettez de suite avec DIO liquider la question. Rendez-vous ici à 22 heures pour m'expliquer votre plan. » — « Bien mon Colonel, c'est ce que j'avais à vous proposer, mais j'aurais préféré que le Colonel B... » — C'est prévu, QUILICHINI est parti le chercher ce matin. Vous l'attendrez en gare vers minuit ; vous viendrez avec lui ici, et vous partirez. » VILLEDEUIL se remet à gueuler dans le téléphone. « ... Oui, je vous rallie, je vous rallie... Le Colonel LECLERC... »

A minuit tout est prêt. Quarante Européens volontaires, le Lieutenant DRONNE, le Sergent-Chef MARTY, sont de l'expédition. DIO et moi allons attendre le Colonel B... à la gare. A 1 heure, il arrive. « Mon Colonel, je dois vous accompagner chez le Colonel LECLERC, puis je repars pour Yaoundé. » L'entrevue a lieu aussitôt ; nous prenons le train sans attendre davantage.

Notre train spécial monte lentement le plateau camerounais en sinuant dans la forêt vierge. Au petit matin nous arrivons à Edéa et de gare en gare nous annonçons la « chose ». A Eséka, DRONNE ramasse dix volontaires de plus. Je ne sais plus où, nous prions poliment le Médecin-Capitaine Y..., vichyste virulent, de nous accompagner. A 14 h. 20, nous approchons à petite allure. Les Pères DÉON et POUILLE (2), juchés sur l'avant de la locomotive et qui connaissent bien la voie, scrutent les virages pour déceler le sabotage qui nous a été annoncé. Nous passons au pied de la Mission Catholique ; tout le monde est prêt. Le train stoppe à l'endroit prévu, au pied et à 1.500 m. du camp militaire et... nous trouvons HUET et LAIGRET qui nous attendent (3). Oh ! miracle des transmissions. Notre arrivée est connue depuis ce matin. Le Capitaine DAGNAS et le Lieutenant LAWLÈS ont demandé au Gouverneur de donner l'ordre d'arrêter les « rebelles » par la force. Le Gouverneur a refusé. Tout le camp est alerté et en état de défense. Il est peu probable

(1) Région de Kongsamba, commandée par l'administrateur Vergès.

(2) Sera nommé aumônier du B.M. 4 et mourra d'accident à Sâltan en Tripolitaine le jour de Pâques 1943, alors que la 1^{re} D.F.L. faisait mouvement de Tobrouk à Kairouan.

(3) Le Capitaine LECOMTE avait déjà quitté Yaoundé vers le 10 août en permission à Bamenda au Cameroun britannique, au nord de Foubam.

qu'il y ait du grabuge. Nous verrons bien. En avant !

Le détachement se scinde comme prévu en deux colonnes qui déboucheront simultanément, par le vieux camp avec moi (Compagnie HUET) et par le camp neuf (E.M.) avec DIO. Rien ne bouge ; HUET, malgré les ordres reçus, a fait rentrer la compagnie. Les officiers et sous-officiers sont au Bureau. « Le Cameroun se rallie au Général de GAULLE, dis-je, ceux qui sont avec lui sont libres ; ceux qui sont contre lui, donnez vos noms. »

J'ai posé mon revolver sur la table ; velléités de discussion. « Oui ou non ? » Tout le monde dit oui, je continue et rejoint bientôt DIO qui n'a pas eu d'anicroche non plus. Le Capitaine DOGNAS seul m'insulte copieusement et, ridicule, me crie : « Nous nous serions ralliés si vous aviez eu confiance en nous, mais vous êtes venus armés, je ne vous le pardonnerai jamais. »

A 16 heures le camp est occupé.

A 17 heures nous contrôlons la Poste, le Gouvernement, le Cercle et le principal hôtel de la Ville. La gare et l'hôpital se contrôlent tout seuls.

A 17 h. 20, je me fais insulter à nouveau par l'Administrateur commandant le Cercle, M. GUILLOU, qui refuse de se rallier et de céder la place, sinon de force. Je lui ris au nez et m'en vais au Gouvernement où LAIGRET et l'Administrateur SALLER ont réuni les fonctionnaires. Nouveau speech. « Le Colonel LECLERC a pris possession du Cameroun au nom du Général de GAULLE... Rallier la France Libre est un devoir. Ceux qui ne l'estiment pas resteront chez eux jusqu'à nouvel ordre. »

Je me rends enfin chez le Gouverneur BRUNOT et lui fait part des décisions du Colonel LECLERC : « Vous avez bien fait, je lui laisse la place, dites au Colonel que je me réjouis de sa réussite. »

A 19 h. 30 je parvenais à téléphoner à LECLERC de la poste, malgré un brouillage intense : « Opération terminée et réussie. » — « Félicitations », ai-je cru entendre dans la friture. Il paraît qu'ils commençaient à être inquiets à Douala.

Ce fut SALLER, notre camarade le plus actif dans l'administration pour la préparation du ralliement, qui prit en mains les mesures d'ordre. J'assumai de mon côté le commandement de la garnison et de la place.

Certains commandants de Cercle de l'intérieur avaient été déjà prévenus de Douala par téléphone et télégraphe de la tournure des événements. Un petit nombre avait fait connaître leur adhésion au ralliement. La plupart n'avaient pas encore répondu.

De Yaoundé nous diffusâmes le ralliement des autorités.

Le 29 août, nous avons la joie d'apprendre que le Tchad avait rallié le 26 et que le reste de l'A.E.F. avait rallié le 28 : les trois glorieuses de l'Afrique Libre étaient désormais inscrites dans l'Histoire.

Le 30 août, le Colonel LECLERC arrive à Yaoundé. Toute la ville l'attend sur le terre-plein de la gare et son apparition provoque un délire enthousiaste. Il réunit immédiatement la population blanche et les notables indigènes au Palais : « Au nom du Général de GAULLE, chef des Français Libres, je prends le commandement civil et militaire du Cameroun. Notre but est de continuer la lutte contre le Boche, de travailler ferme pour libérer l'Empire et la France avec l'aide de nos alliés. Ce sera dur. Dans tous les domaines, nous allons nous mettre au travail. Nous faisons le serment tous, Européens et Indigènes, de mener à bien cette mission jusqu'à la victoire. »

Le lendemain, il tenait conseil avec les Chefs de Service et répartissait les tâches. Il nommait SALLER son Délégué à Yaoundé. Il renvoyait en France ceux qui manquaient la magnifique occasion de ne pas se déshonorer ; ceux qui restaient — la grande majorité — lucides et joyeux, il allait les mener à la Grande Aventure.

Les provinces du Nord ne donnaient toujours pas signe de vie ? DRONNE s'offre pour aller aux renseignements ; il part sur un petit avion sanitaire et reviendra quelques jours plus tard, mission réussie.

Le 2 septembre je partais moi-même au Gabon, qui avait repris sa parole devant les menaces de Vichy, pour rallier le cercle limitrophe d'Oyem, clé de la route de Libreville. Aidé du Lieutenant LIURETTE et trompant la surveillance vichyste à la frontière du N'tem je réussis à Oyem même, mais me heurtai à Mitzic, la Subdivision Sud, à un refus menaçant de la part de l'officier-commandant la Subdi-

vision : par la faute de celui-ci la campagne du Gabon allait commencer (1).

Au Cameroun tout était réglé ; les derniers bateaux pour l'extérieur embarquaient les non-ralliés, furieux quand même d'avoir à craindre de nouveaux avatars ; les camarades de Côte-d'Ivoire et de Haute-Volta, avec Laurent CHAMPROSAY arrivaient de Gold-Coast, le B.M. 4 avec BOUILLON (2) se formait ; déjà le recrutement du B.M. 5, que j'allais commander, était entrepris chez les Saras (3). Confiants dans l'avenir, sûrs de leurs droits, les Camerounais travaillaient à plein rendement pour la Victoire.

Le 9 octobre, la 13^e Demi-Brigade de L.E. de MONCLAR (4) et de KENIG accosta à Douala. Le Général de GAULLE était à bord du « Commandant Duboc ». Quand le Chef des Français Libres eut descendu, seul, la coupée, il se découvrit devant Leclerc à dix pas en avant des troupes de la garnison et de la foule immense, et lui donna l'accolade fraternellement. Le silence, total, unanime, angoissant, déchirant, fut alors le plus pur hommage du Cameroun Libre à ces deux hommes indomptables, hommage de confiance et de gratitude envers celui qui lui avait envoyé un sauveur, envers celui qui, en souriant, avait réusis l'audacieux sauvetage.

(1) Cet officier était d'ailleurs gaulliste 90 %, les 10 % restant étaient d'obéissance aux ordres reçus.

(2) Venu de Bobo-Dioulasso, prend le Commandement du B.M. 4 qui rejoint en Syrie les F.F.L. au début 1941.

(3) Sera formé en 1941 au camp d'Ornano, quittera le Cameroun fin 1941 par la route et après un bref séjour en Syrie début 1942, rejoindra la 1^{re} D.F.L. en Égypte le 20 juillet.

(4) Colonel MAGRIN-VERNERET.

Dégagés des cadres ou retraités...

...voulez-vous repartir en A. E. F. ?

Le Haut-Commissariat de l'A. E. F. recherche d'urgence des Officiers subalternes et des Sous-Officiers déagés des cadres ou retraités connaissant l'AFRIQUE pour encadrer des formations de travailleurs africains, à la charge du budget de la Colonie.

CONDITIONS :

Solde d'activité coloniale de leur grade et de leur échelon, logement en nature, passage gratuit pour la famille, contrat de deux ans.

Les candidats F. F. L., après être passés par l'Organe Central, 2, avenue de Saxe, se présenteront à la Délégation du Gouvernement Général de l'A. E. F., 110, rue de l'Université, Paris (7^e), chez M. GUYNET qui leur donnera tous renseignements pour les formalités à remplir et la signature du contrat.

La reconstitution de la flotte de commerce française

par le Commandant ARNOLD

Au 1^{er} septembre 1939, la flotte de commerce française comptait, navires de pêche exclus, environ 660 navires de plus de 200 tonneaux, jaugeant un peu plus de 2.700.000 tonneaux bruts.

Tous nos navires partirent au combat, peints en gris, armés défensivement de façon plus ou moins efficace... et ils firent leur part vaillamment non sans payer un lourd tribut aux sous-marins allemands qui mirent naturellement à profit le délai nécessaire pour organiser les convois.

Puis vinrent les événements de juin 1940.

Le pavillon tricolore allait-il cesser totalement de flotter sur tous les océans ?

Non !

La grande voix, qui de Londres affirmait que la France n'avait perdu qu'une bataille et non point la guerre, fut entendue par maints navires et comprise par maints officiers et marins.

Ainsi environ 700.000 tonneaux de nos navires restèrent avec les alliés ou purent les rejoindre à nouveau.

... gros paquebots comme l' « Ile-de-France » et le « Pasteur ».

... beaux courriers comme le « Félix-Roussel » le « Cuba », le « Cap-Saint-Jacques ».

... fiers liners, comme l' « Indochinois », le « Jean-L.-D. », le « Ville-d'Amiens ».

... et derrière eux, plus modestes, mais tout aussi utiles seuls ou en convois, de simples cargos, des caboteurs sillonnèrent les mers, chargés de tanks, d'avions, d'approvisionnements...

La Marine marchande française fut ainsi jusqu'à la victoire présente au bon combat ; elle put aider la « Forteresse Grande-Bretagne » à vivre et à résister et elle contribua effectivement à maintenir les théâtres extérieurs d'opérations de nos alliés.

Je ne veux point redire ici toutes les belles qualités d'endurance et de courage qui furent ainsi montrées par les quelques 3.500 officiers et marins de la Marine marchande française libre.

Rien de bien spectaculaire d'ailleurs dans cet héroïsme de tous les jours !

Quant aux pages brillamment glorieuses écrites dans notre livre d'or par le « Celte », le « Félix-Roussel », le « Président-Doumer », le « Fort-Binger », elles sont bien connues de nous.

Je veux simplement dans cette Revue qui est « Notre » Revue, indiquer à mes anciens camarades de combat ce qu'est devenue cette Marine marchande à laquelle ils ont voué le meilleur d'eux-mêmes.

Ils verront ainsi en lisant les précisions que j'emprunte à un article récemment écrit par le Secrétaire

général à la Marine marchande, M. ANDUZE-FARIS, dont j'ai l'honneur d'être depuis la Libération le collaborateur et l'ami, que de toutes les activités essentielles du pays, c'est bien la Marine marchande qui a sinon terminé, du moins décisivement amorcé son redressement.

La flotte marchande française comptait, au 1^{er} septembre 1939, un tonnage brut global (commerce et pêche) de 3.025.347 tonneaux se répartissant comme suit :

Tonnage appartenant aux entreprises de navigation, 2.944.309 tonneaux dont :

Vapeurs	2.443.144
Moteurs	446.060
Voiliers	55.105

Tonnage appartenant à l'État, 81.038 tonneaux dont :

Vapeurs	51.147
Moteurs	29.991

La France n'occupait en 1939 que le huitième rang parmi les puissances maritimes (4,3 % du tonnage mondial) après l'Empire britannique, les États-Unis, le Japon, la Norvège, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas.

Notre flotte comprenait un pourcentage exceptionnellement élevé de paquebots (plus d'un tiers), de cargos et mixtes desservant les lignes régulières. Grâce à cette particularité, la France était présente à peu près sur toutes les mers.

D'autre part, la France pratiquait peu le Tramping. Elle participait donc assez peu aux grands trafics mondiaux de cargaisons entières (blé, riz, maïs, cotons, laines).

Le pourcentage des navires à moteur était faible en France : 12 % contre 15 % en Amérique, 22,5 % en Grande-Bretagne, 34,5 % en Italie, 44 % en Suède, 45,4 % en Allemagne, 59 % en Norvège, 67 % au Japon et 93,6 % en Hollande.

De septembre 1939 à mai 1945 plus des deux tiers de nos navires ont été détruits ou endommagés et un certain nombre de ces derniers exigent encore de sérieuses réparations avant de reprendre un service normal.

Les pertes certaines s'élèvent à 403 navires jaugeant 1.701.834 tonnes.

À la libération, il nous restait donc environ 875.000 tonnes de navires, pour la plupart vieux et fatigués par le service intensif de la guerre.

Cette situation nous a obligés à faire largement appel au pavillon étranger pour notre ravitaillement ce qui a entraîné, entre autres conséquences :

— des exportations de devises pour payer les

frêts (500 millions de dollars en 1945, 330 millions de dollars en 1946) ;

— des dépenses sociales pour indemniser les inscrits maritimes victimes du chômage (plus de 700 millions de francs).

Des mesures d'urgence s'avéraient indispensables pour remédier à cet état de choses.

Le premier problème auquel la Marine marchande avait à faire face était :

Le remplacement aussi rapide que possible du tonnage perdu.

Une durée de cinq ans a été prévue pour l'exécution de ces mesures d'urgence, qui doivent nous assurer une flotte d'environ 3 millions de tonneaux, soit environ le tonnage d'avant guerre.

Mais cette reconstitution rapide ne pouvait se faire uniquement en « navires de qualité ».

Un certain nombre de navires ont été achetés pour faire face à une situation provisoirement difficile ; ils doivent être considérés seulement comme des « navires de transition » et disparaîtront sitôt qu'ils auront pu être remplacés eux-mêmes par des « navires de qualité ».

En définitive, cette première phase se réalise grâce :

1° Au renflouement et à la réparation de tous les navires français qui, retrouvés à l'état d'épaves, étaient susceptibles d'être récupérés, puis remis en état ;

2° A la livraison de certains navires remis par l'Allemagne au titre des réparations ;

3° A des achats de navires d'occasion à l'étranger ;

4° A des commandes de navires neufs en France et à l'étranger.

Un second problème important se posera ensuite :

Celui du rajeunissement de la flotte car, sur les 3 millions de tonnes de 1951, 2.000.000 de tonnes seulement se composeront de navires récents. Au cours d'une deuxième période de cinq ans allant de 1951 à 1955 devront s'effectuer le rajeunissement de l'âge moyen des navires et un accroissement raisonnable de tonnage reconnu nécessaire avant la guerre.

Au cours de cette deuxième période, il faudra prévoir la construction de 1.500.000 tonnes de navires neufs, dont 1 million viendront en remplacement des navires à commander.

Voici la situation au 1^{er} juin 1948 :

	Nombre de navires	Tonneaux jauge brute
En service au 1 ^{er} septembre 1939	670	2.733.638
En service au 1 ^{er} juin 1948	528	2.218.400

Ainsi en dépit de mille difficultés, contrairement à des critiques parfois justifiées, souvent injustes, toujours déprimantes, notre Marine marchande renaît.

Réduite à la fin des hostilités à quelque 800.000 tonneaux de navires vieillis et harassés par un dur service de guerre, elle dispose actuellement d'un peu plus de 2.200.000. Certes l'effort n'est pas terminé, notre flotte de paquebots, notamment, est loin d'être reconstituée, l'effort principal ayant dû porter d'abord sur celle de notre flotte de charge et il nous faut également songer au remplacement des navires hors d'âge.

Comme on le voit les résultats obtenus témoignent de l'effort poursuivi en commun par tous ceux qui vivent de et pour la Marine marchande, services officiels, armateurs, états-majors, équipages, qui n'ignorent pas l'importance primordiale pour le pays, de la tâche à poursuivre.

J. ARNOLD.

Changements d'adresse

Pour tous changements d'adresse, joindre la dernière bande et 20 francs en timbres.

Il ne sera pas tenu compte des notifications de changements d'adresses auxquelles cette somme ne serait pas jointe.

A nos Correspondants

Dans toute correspondance, mentionner le numéro de carte de membre. Joindre 10 francs en timbre (ou un coupon réponse international).

Il ne sera pas répondu aux lettres ne contenant pas de timbre pour la réponse, ainsi qu'à celles émanant de membres non à jour de leur cotisation.

LES GRANDES FIGURES DE LA FRANCE LIBRE

Le Colonel MALLET

Nous avons la tristesse d'annoncer à nos lecteurs la mort du Colonel Richard Mallet, survenue le 2 septembre par accident de montagne dans les Alpes de Fribourg, dans sa 70^e année.

Ses obsèques ont eu lieu le 7 septembre dans sa propriété de Meyriers, par Morat (Suisse). Le Général de Larminat représentait le Général de Gaulle et l'Association, le Général Dasso-ville représentait le Général Kœnig.

Tous les Français Libres du Moyen-Orient, les anciens de la 1^{re} D.F.L. et de la 2^e D.B. connaissent bien la noble figure du Colonel Mallet qui avait rallié le Général de Gaulle dès Juin 1940, avec ses deux fils. Ils se souviendront toujours du dévouement inlassable avec lequel il a poursuivi et mené à bien la pieuse tâche de retrouver, identifier et réunir en de beaux cimetières tous les morts de la France Libre, de l'Egypte à la Tunisie.

L'Association adresse aux siens et particulièrement au Lieutenant Pierre Mallet, l'expression de sa sympathie attristée et de sa fidèle amitié.

Le Général de Larminat a prononcé sur la tombe du Colonel Mallet les paroles suivantes :

« Je viens dire ici un dernier adieu au Colonel Mallet, au nom de cette Armée Française où il a tant et si bien servi son pays, au nom du Général de Gaulle à l'appel duquel il fut l'un des premiers à répondre au nom des Français Libres auxquels il s'est tant dévoué.

» Certes, le Colonel Richard Mallet était un patriote ardent, un beau soldat, et il fit preuve de ces vertus à un degré éminent au cours des deux guerres mondiales.

» Au cours de la guerre 1914-1918, il rendit les plus

signalés services particulièrement dans la formation et le commandement des unités automobiles françaises et américaines. Il fut blessé et cité.

» En Juin 1940, il ne pouvait accepter la défaite, la soumission au vainqueur du jour, tant qu'il restait une chance, un espoir, si faibles fussent-ils, de lui arracher par les armes sa précaire victoire. Soumis aux plus hautes lois spirituelles et morales, le Colonel Mallet ne pouvait se soumettre à la force crue et barbare qui prétendait ne se justifier que par le succès. Sa tradition, sa formation, son tempérament protestaient contre un tel abus. Son caractère lui fit prendre le parti du risque et du combat.

» C'est ainsi qu'il donna l'exemple magnifique d'un homme de 62 ans venant se mettre à la disposition du Général de Gaulle, lui amenant son plus jeune fils à peine sorti de l'enfance, cependant que son fils aîné, planteur au Cameroun, était l'un des actifs artisans du ralliement de ce territoire à la France Libre.

» Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de cas, en cette époque de désarroi de Juin 1940, d'une pareille fermeté, d'une telle lucidité, d'une abnégation aussi totale, de la part d'une famille toute entière. Le nom de Mallet mérite certes d'être

honoré entre tous pour une aussi noble attitude. Et cet honneur rejailit sur le chef de famille qui sut former de tels enfants et les guider, les accompagner, les soutenir sur la voie du devoir et du sacrifice.

» Le Colonel Mallet fut d'abord employé en de nombreuses et diverses missions où furent utilisées ses compétences de forestier, d'Ingénieur des Poudres, et surtout son excellente connaissance de la langue et des



milieux britanniques. Il rendit aussi de signalés services à la France Libre, se dépensant sans compter en de longs et pénibles déplacements sous de durs climats.

» Le 11 juin 1942, son fils aîné, le Capitaine Horace Mallet, tombait glorieusement au cours de la sortie de vive force de Bir-Hackeim. Dès lors, le Colonel Mallet se consacrait à la pieuse tâche de rechercher les corps des nôtres, qui, déjà nombreux, jalonnaient le désert de Libye, les identifier, les réunir et leur élever des monuments dignes d'eux. Sans relâche, il parcourut les champs de bataille de Bir-Hackeim, d'El-Alamein, plus tard de Tunisie, sans souci des risques courus au milieu des champs de mines non signalés et des projectiles de toute sorte non éclatés — et certaines de ces missions furent marquées de tragiques accidents.

» Il s'était donné tout entier à cette œuvre de pitié. En mars 1943, le cimetière de Bir-Hackeim était achevé, et dans le désert de Libye un sobre et beau monument dominait les tombes des braves qui avaient payé de leur vie une victoire qui avait étonné le monde, déconcerté l'ennemi, fait tressaillir la France d'allégresse et de fierté. Le cimetière d'El-Alamein, puis celui de Takrouna en Tunisie, étaient à leur tour édifiés. Grâce au Colonel Mallet, la gloire et les sacrifices des Français Libres en Afrique du Nord étaient dignement commémorés. Sur-tout, grâce à lui, les familles éprouvées auraient la consolation de connaître le lieu de repos de leur fils, leur père, leur époux, de pouvoir se recueillir sur leurs tombes, et obtenir le retour de leur corps. C'est une œuvre de charité très haute qui a été ainsi réalisée, et tous les Français Libres en gardent au Colonel Mallet une profonde reconnaissance.

» La fin de la guerre, la démobilisation, n'avaient en rien modifié le cours de ses travaux. Volontaire dès 1940, il restait volontairement au service de la mission qu'il s'était fixée. Au printemps dernier encore, il partait pour Bir-Hackeim diriger les exhumations des corps à rapatrier et conduisait en France leur convoi.

» Chemin faisant, il avait été durement touché à plusieurs reprises : son second fils Jean-Pierre recevait en Italie une terrible blessure et il devait alors engager contre la mort une lutte acharnée et longue pour le sauver et voici moins d'un an que lui était soudainement enlevée la compagne de sa vie. Mais les coups du destin n'affaiblissaient en rien sa ténacité et son activité, ils semblaient le durcir encore dans sa résolution d'achever sa tâche.

» Les travaux et les peines, les luttes et les risques, le Colonel Mallet les affrontait d'une âme intrépide et lucide. Les épreuves et les chagrins, il les acceptait avec un admirable stoïcisme. C'est un grand cœur, un grand caractère, un homme de bien et de devoir que nous perdons aujourd'hui.

» Au nom du Général de Gaulle, au nom des compagnons d'armes du Colonel Mallet, qu'il a tant aimés et aidés, qui tous éprouvent pour lui affection, admiration et gratitude, j'exprime à ses enfants, à ses petits-enfants, à tous les siens, une sympathie profondément attristée, des sentiments de durable amitié.

» Mon Colonel, vous avez été pour nous un haut exemple et un précieux adjutant, vous vous êtes dévoué pour les nôtres, soyez-en remercié et béni. Votre souvenir vivra dans nos cœurs.

Général de LARMINAT.

La Médaille du Monument aux Morts de la France Libre



À l'occasion de l'inauguration du Monument aux Morts de la France Libre, l'Association a fait éditer une médaille dont nous donnons ci-dessus la reproduction.

Cette médaille, dans le module de 68 m/m, en bronze, est en vente à nos bureaux au prix de 600 francs, envoi franco en France.

Pour l'Union Française et l'étranger, passer les commandes par l'intermédiaire des sections.

ÉCHOS DE NOS SECTIONS

SECTIONS MÉTROPOLITAINES

ALPES-MARITIMES

Le Lieutenant CANCEL, Secrétaire départemental de la Section des Alpes-Maritimes, à Nice, nous adresse le compte rendu suivant d'une soirée qui a suivi la manifestation de gala du 18 juin :

« Faisant suite à la Soirée de gala du 18 juin, le Comité départemental de l'A.F.L. de Nice a donné, sous la présidence des autorités civiles et militaires et du Consul général britannique une nouvelle soirée. Le film « Maintenant on peut le dire » obtint un grand succès et les efforts du Comité des fêtes furent récompensés par une salle comble. Le bénéfice de cette soirée servira à payer une partie des frais occasionnés par l'érection du monument aux morts de L'Escarène (Alpes-Maritimes) où reposent trois cents Français libres de la 1^{re} D.F.L. »

Ce monument a été inauguré par le Général de GAULLE, le 12 septembre 1948.

NORD

C'est avec plaisir que nous avons appris que le Révérend Père FLORENT, Président de notre section du Nord, venait d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous sommes heureux de lui adresser nos plus vives félicitations pour cette distinction bien méritée.

SEINE-INFÉRIEURE

L'anniversaire du 18 juin au Havre.

9 juin 1948. — La Force d'intervention, composée de : « Arromanches », « Gloire », « Montcalm », les torpilleurs « Marocains », « Hova » est ancrée dans le port du Havre.

Les F.F.L. et les anciens de la 2^e D.B. ont offert un « pot » dans les salons du grand café « Guillaume-Tell », mis à leur disposition par son sympathique propriétaire.

Quelques paroles de bienvenue, disent combien grande était la joie de se retrouver et regrettant que

les occasions soient trop rares, ont accueilli les visiteurs parmi lesquels MM. le Lieutenant de Vaisseau BUREAU, Enseigne de Vaisseau Ph. de GAULLE, quelques personnalités officielles de la « Porte Océane » avaient répondu à l'appel des organisateurs.

18 juin 1948. — A 10 heures, service religieux en l'église de Sainte-Marie où, grâce à l'amabilité de M. le Chanoine et de l'Abbé HAUTOT, une partie de la Manécanterie prêta son gracieux et si apprécié concours. Mme HAUVILLE interpréta, avec beaucoup de talent, l'Hymne aux Morts, de Georges.

A 11 heures, place Gambetta, devant le Monument commémoratif des deux guerres, eut lieu une courte mais émouvante cérémonie. Le Président montra que les Français libes avaient été animés du souffle de fierté des ancêtres, de Vercingétorix et de ses Gaulois à Foch et ses « Poilus », et que combattants et résis-



tants avaient eu la même notion de l'honneur, le même amour de leur patrie.

20 juin 1948. — 10 heures. Dépôt de fleurs au monument de Jean MARIDOR, aviateur des F.A.F.L., havrais, tombé en héros et dont le nom perpétué par le groupe aéronautique du Havre s'imposerait au souvenir des F.L. quelques instants plus tard.

A 10 h. 45, réception des autorités, MM. COURANT, SIEFRIDT, les maires des communes voisines, les adjoints. La vedette du port autonome du Havre, l'Elpenor, mise à la disposition du Président, par M. CALLET, directeur du port, sortait des jetées par grosse mer. A son bord, trente passagers, parmi les plus hautes personnalités, entouraient les porte-drapeaux des associations militaires du Havre. L'hydravion Jean Maridor survolait la vedette et, au creux de la lame fut jetée une croix de Lorraine, feuillage et fleurs, en souvenir des compagnons des F.N.F.L. et de la Marine Marchande, morts pour la France au cours de la guerre.

« ...Pas une stèle pour ceux qui dorment sous les flots, mais n'oublions jamais les marins qui glorieusement sont morts pour que vive la France », dit notre Président. Et, au coup de canon, une minute de silence fut observée, tandis que virait de bord la vedette **Elpenor**.

A 12 heures, un apéritif réunissait chez Mme BRUN, au siège de notre permanence, officiels et F. L.

SECTIONS D'OUTRE-MER

ALGÉRIE

Alger. — Le 15 août 1948, la Section d'Alger a célébré l'anniversaire du débarquement des Forces françaises sur les côtes de Provence. Le Comité de l'association locale, auquel s'étaient joints de nombreux membres des F.F.L., F.N.F.L., F.A.F.L., commandos et parachutistes, a déposé une gerbe au Monument aux Morts à la mémoire de nos camarades tombés au Champ d'honneur.

Oran. — Cette année, comme l'année précédente, les Français libres d'Oranie, ont commémoré l'anniversaire de l'appel du Général de GAULLE et de la naissance de la Résistance française.

A Oran, les Français libres se sont réunis le 18 juin à 18 h. 30 devant le Monument aux Morts des deux guerres. M. MAURIN, Vice-Président de la Section, donne lecture de l'appel du Général de GAULLE, puis une gerbe en forme de la croix de Lorraine est déposée au pied du monument par le Président de la Section et MM. SOLAL, MAURIN et SAIDI, Membres du Comité.

La musique et une Compagnie du 2^e R.T.A. rendent les honneurs au cours de la cérémonie à laquelle ont assisté MM. le Préfet d'Oran, le Général commandant la Division, l'Amiral commandant la Marine, le Colonel commandant l'Aviation, le Président du Conseil général, le Maire de la ville, le Secrétaire général du Comité d'entente des Anciens combattants et les Présidents des différentes associations d'anciens combattants.

Le 20, une vente d'insignes de la France Libre a eu lieu dans les rues de la ville, organisée et dirigée par Mme REMY, elle a rapporté plus de 20.000 francs à nos Œuvres sociales.

Le 26, les Français libres et leurs familles se sont réunis au cours d'un apéritif. Plus de 50 camarades ont assisté à cette manifestation.

A **Bel-Abbès**, les circonstances locales n'ont pas permis d'organiser une manifestation publique. Cependant, notre camarade, le Lieutenant-Colonel BABONEAU, a pu réunir un certain nombre d'anciens de la 13^e demi-brigade qui déposèrent une gerbe au Monument aux Morts de la Légion Etrangère et se réunirent ensuite pour célébrer, entre eux l'anniversaire de la France libre.

A **Tlemcen**, notre délégué D. GHOUZI, a organisé le 18 juin, à 10 heures, une cérémonie au Monument aux Morts au cours de laquelle une gerbe de fleurs a été déposée par les Français libres, M. le Sous-Préfet, le Colonel commandant d'armes, le 1^{er} adjoint au maire et les nombreux camarades anciens combattants ont assisté à cette cérémonie.

La quête, organisée le 20 juin au profit des œuvres sociales de l'association, a rapporté 9.132 francs net.

A **Mostaganem**, notre délégué SENI a déposé, le 18 juin, avec tous les camarades F.F.L., une gerbe au Monument aux Morts. Un apéritif a réuni ensuite les Français libres.

La quête organisée le 20 juin a produit 5.540 francs net.

A **Tiaret**, notre camarade J. PORTE a organisé une quête au profit des œuvres sociales. Cette quête a rapporté 1.500 francs.

A **Saïda**, notre délégué REZNIK a recueilli 13.060 francs.

A **Mascara**, la somme de 1.615 francs a été collectée par notre camarade ZAOUÏ.

TUNISIE

Sousse. — M. TCHERNIACK nous apprend l'arrivée du Chef de bataillon DUBOIS, ancien de la 2^e D.B. qui est affecté au 2^e R.A.C. comme commandant en second.

D'autre part le médecin Lieutenant-Colonel de réserve BIECHLER, rentrant d'Indochine et récemment nommé Président d'honneur de la Section locale, a repris ses fonctions de médecin-chef directeur de l'hôpital régional de Sousse.

Ferryville. — Grâce à l'impulsion diligente du Comité local présidé par M. GINER et fort heureusement épaulé par l'Amiral GAYRAL, les ouvriers des F.F.L. du port de Bizerte ont obtenu l'augmentation d'un échelon à titre de résistants auprès du ministre de la Marine.

Sfax. — Le Colonel BLARY, Président du Comité local, dont nous avons signalé dans notre dernier bulletin les efforts méritoires pour organiser des manifestations sensationnelles à l'occasion du 18 juin, nous a envoyé dernièrement une somme de 20.000 francs bien que le mauvais temps ait compromis ses projets. Nous le remercions bien sincèrement au nom de nos œuvres sociales.

A. O. F.

Thiès. — Nos camarades de la petite Section de Thiès viennent de se signaler tout récemment à notre attention en nous faisant parvenir plusieurs dizaines de colis. Nous adressons nos plus vifs compliments à ce petit groupe « Free French ».

Bamako. — Le médecin Lieutenant-Colonel VERNIER nous a expédié, au cours du mois d'août, de très nombreux colis de café et de riz destinés à notre vente de charité. Nous lui sommes très reconnaissant de cet effort fourni par la petite Section soudanaise.

Konakry. — Le médecin Colonel LOTTE a fait tout son possible pour rapporter de l'argent à nos œuvres sociales en commémorant l'appel du 18 juin 1940. C'est ainsi que le Comité local a collecté une somme de 100.000 francs dont nous le remercions très vivement.

Côte-d'Ivoire. — Sous l'impulsion du Commandant PLY, les Sous-Sections de Côte-d'Ivoire se sont illustrées cette année, comme l'an passé, en particulier à Bouake où M. JACOB mérite toutes nos félicitations pour avoir organisé, d'une manière magistrale, les fêtes du 18 juin. Il en est de même à Agboville où nos camarades se sont brillamment manifestés et nous ont fait parvenir plusieurs dizaines de colis de café.

Bobo-Dioulasso. — Le Lieutenant BRIARD vient de quitter la Haute-Volta pour rentrer en France; c'est le Capitaine ADAM-MAURIN qui lui a succédé à la tête du groupe F.F.L. de ce territoire composé, en grande partie, d'autochtones. Nous lui souhaitons de réussir pleinement dans la tâche qu'il a bien voulu accepter.

A. E. F.

Moyen-Congo. — Grâce aux efforts inlassables du Commandant EGGENSPILLER, la Section du Moyen-Congo prend un nouvel essor. C'est ainsi que le noyau « Free French », de Dolisie, a fait preuve d'une excellente activité en élisant, pour la première fois, un bureau responsable : Président : médecin : Commandant NICOL ; Vice-Président : M. ROMANO ; Secrétaire-Trésorier : M. DUHAUT ; Secrétaire adjoint : M. TRILLO ; Membre : Mme MERCIER. Nos félicitations et nos meilleurs vœux accompagnent les nouveaux élus et nous complimentons bien sincèrement notre ex-délégué M. SERVIÈRES, qui a été le principal artisan de cette réussite.

Bangui. — La Section de Bangui, dont le Président, M. AUDIER, est activement secondé par Mme BIGLEBERTHOUD, continue à nous donner des preuves de son inlassable dévouement en nous faisant parvenir régulièrement plusieurs dizaines de colis de riz et de café.

Douala. — Notre Président, M. FAYET, nous annonce son excellente intention de lancer une souscription locale pour l'érection d'un monument dédié au Général LECLERC. Nous sommes persuadés que son projet sera couronné de succès et trouvera le meilleur accueil auprès de la population camerounaise.

MADAGASCAR

Tananarive. — Nous avons à déplorer, à Madagascar, le décès de M. CARTIER, qui était notre délégué à Morondava. Nous adressons nos sentiments de douloureuse sympathie à sa famille ainsi qu'au Capitaine DALLEMER qui vient de perdre son père en Algérie.

Nous félicitons par ailleurs la Section de Tananarive à la tête de laquelle est revenue le Commandant JOUBERT ayant terminé ses opérations, pour la célérité avec laquelle elle nous a viré la somme de 850.000 francs, produit des fêtes du 18 juin revenant à notre siège. Il est à signaler encore que les « Free French » ont innové à Tananarive en organisant un Grand Prix cycliste de 50 kilomètres qui a été un très gros succès.

Tamatave. — Nous retrouvons le même élan auprès de la Section de Tamatave qui, pour la première fois, prend une place de choix parmi les Sections de la Grande-Ile en nous faisant parvenir, tout récemment, 895.000 francs. Toutes nos félicitations les plus sincères vont au Comité de Tamatave, présidé par le médecin Commandant Pol THIBAUD qui a su réaliser un si remarquable résultat.

INDOCHINE

Saïgon. — Nous avons été extrêmement peinés par le décès récent du Lieutenant-Colonel BOURGEOIS, survenu à Paris, peu après son rapatriement d'Indochine. Que sa famille trouve ici l'écho de la douloureuse sympathie ressentie par tous les Français libres dans le cruel malheur qui la frappe. Le Colonel BOURGEOIS avait été un de nos plus dévoués représentants à la tête du noyau « Free French » d'Hanoï et nous perdons en lui un de nos chefs les plus estimés.

Océanie

Papeete. — M. HERVE, qui compte parmi nos plus efficaces réalisateurs dans le Pacifique, vient de nous faire connaître que ses fêtes du 18 juin ont rapporté 126.748 francs à nos œuvres de solidarité. Nous lui en savons le plus grand gré et nous en exprimons toute notre gratitude au Comité local.

ST-PIERRE ET MIQUELON

Saint-Pierre. — Après un long silence qui a été la conséquence d'une crise intérieure fâcheusement nuancée de politique, la section de Saint-Pierre reprend la place qui lui revient parmi nous, grâce à l'entreprise de M. PLANTAGENEST qui a bien voulu accepter de nous représenter. Nous le remercions très sincèrement ainsi que M. MICHEL qui, à Miquelon, a su maintenir son petit groupe français libre dans la ligne de conduite que s'est tracée notre Association.

MARTINIQUE

Fort-de-France. — Nous saluons à la Martinique la composition du nouveau Comité local :

Président : M. RECHER ;
Vice-Président : M. PINELLI ;
Vice-Président : M. JEAN-BAPTISTE ;
Trésorier : M. OLIGNI ;
Secrétaire : M. THALY ;
Secrétaire-adjoint : M. GALLION ;
Membres : MM. LAMBOTTE, BERTE, SALINIÈRE, HELFT.

Nous adressons à tous nos meilleurs vœux et nous remercions tout particulièrement M. RECHER, Capitaine de Frégate Commandant la Marine qui a bien voulu devenir notre Président.

GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre. — Notre Président local, M. le Docteur MAUZE, vaillamment secondé par M. SARKIS vient de nous adresser la somme de 50.000 francs qui est un résultat tout à fait surprenant de la part de cette section puisque la ville de Pointe-à-Pitre a été ravagée par un incendie colossal et que les fêtes du 18 Juin n'ont pu en conséquence être organisées en notre faveur.

C'est aux qualités d'organisateur et au profond dévouement de notre Président local que nous devons ce brillant résultat.

SECTIONS DE L'ÉTRANGER

SUISSE

L'Amicale des Combattants de la Résistance résidant en Suisse avait organisé à Genève les 28, 29 et 30 août, de brillantes manifestations au profit de diverses œuvres de Résistance et de Bienfaisance Française et Génévoises.

Le Général de LARMINAT, absent, n'ayant pu se rendre à l'invitation du Président de l'Amicale, M. R. RUFENACHT, s'était fait représenter par M. de la VALETTE.

La musique du 27^e Bataillon de Chasseurs Alpins, venue tout exprès d'Annecy, défila avec sa cliqué éclatante et martiale, suscitant un enthousiasme mérité dans les rues d'une Genève riante et belle au soleil de fin août. Elle était encadrée de deux musiques militaires suisses.

Après le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts de Mon-Repos, déjeuner intime, dîner officiel dans les locaux de l'Amicale, courses de taureaux à

la manière provençale avec exhibition de gardians de la Carmague accompagnés de jolies arlésiennes, remplirent un très beau programme couronné de succès que méritaient les efforts de l'excellent organisateur qu'est M. RUFENACHT.

Le Conseil d'Etat de la République et du Canton de Genève avec le Conseil Administratif de la ville convièrent les officiers et les hommes du 27^e Chasseurs Alpins à un vin d'honneur au foyer du Grand Théâtre, le dimanche 29 août à 11 heures.

M. le Conseiller Marius NOUL exalta en des paroles émouvantes, l'amitié franco-suisse en présence de M. de la VALETTE, représentant le Général de LARMINAT, du Colonel VALETTE D'OSIA, Commandant la Subdivision de Grenoble, du Commandant GOYET, Attaché Militaire adjoint à l'Ambassade de France à Berne, de MM. VAYSSET et PATRU, Consuls de France, de M. RUFENACHT, Président des Combattants de la Résistance, de M. VOISSEAU, Délégué de l'Association des Français Libres, de quelques officiers français et de nombreuses personnalités.

Les autorités suisses assistaient en nombre à cette cérémonie notamment M. le Conseiller NOUL, M. PUGIN, Vice-Président du Conseil d'Etat, M. Charles DUBOULE, Conseiller d'Etat, M. TOMBET, Chancelier, M. F. COTTIER, Président du Conseil Administratif, M. THEVENAZ, Vice-Président, MM. GOBAY, ZAUGG, KELLER et d'autres hauts-fonctionnaires suisses.

NOUVELLES D'ALLEMAGNE

Notre Président, au cours d'un séjour en zone française en Allemagne, a été heureux de prendre contact avec les plus actifs de nos amis et de les féliciter et remercier au nom de tous du magnifique effort de solidarité qu'ils ont accompli cette année.

Il a en particulier exprimé nos sentiments de très cordiale gratitude au Général Koenig, dont le haut patronage et l'active bienveillance ont été un élément essentiel du succès, et à nos deux Présidents des Zones Nord et Sud, le Gouverneur de BOISLAMBERT et M. SCHMITTEIN, Directeur de l'Instruction Publique de la 2 F.A.

Il a été reçu le samedi 21 août au Cercle des Aviateurs de Baden OOS par la Section de Baden et y a rencontré de nombreux camarades, parmi lesquels M. SCHMITTEIN, le Commandant RENARD, M. WIENER, M. BERTHELOT, le Capitaine RIVIER, le Lieutenant BEAUGE, beaucoup d'autres encore avec lesquels il a été heureux de s'entretenir en toute cordialité après les avoir mis au courant très simplement de la vie de l'Association, ses besoins et ses réalisations, et les avoir remercié de leur généreuse activité. Il a beaucoup regretté de ne pouvoir rencontrer M^{me} RENARD, l'organisatrice des fêtes du 18 Juin à Baden, pour lui dire notre gratitude.

Jours heureux de petits Français Libres

Ils étaient une centaine venant d'un peu partout, du Midi, de Lyon, de Nancy, de Bretagne, de l'île de Sein. Nous les avions mis dans le train il y a deux mois, tous ces petits enfants de la France Libre. Curieux, insoucians, inquiets peut-être un peu devant l'inconnu que représentait pour de toutes jeunes imaginations, ce voyage au-delà de la France. Ne nous souvenons-nous pas de certaines aventures démesurément grossies par nos cerveaux d'enfants, quand nous étions petits, où le moindre voyage se colorait de merveilleux ?

C'est cela même qu'ils ressentaient. On leur avait promis deux mois de vacances en Belgique. Tous étaient anxieux et ravis à l'idée de la découverte.

Pour les petits hommes, ceux de dix ans et les petites filles sérieuses parce que leur enfance vécue dans le drame et la souffrance de ces dernières années ne leur a point permis de goûter au vrai bonheur qui fut l'apanage de la nôtre, ce voyage n'était qu'une expérience. Par la bonté de nos grands amis belges cette expérience fut si heureuse qu'ils en attendront le retour promis pour l'année prochaine avec une impatience qu'aiguillera la vie moins heureuse et moins riante de chez nous.

Tous ces enfants joyeux portaient à l'aventure, riant et devisant sur un nouveau demain. Ils n'avaient point connu sur leur jeune chemin ce bonheur plus facile ou cette gaieté pure qu'un partial destin dispense à quelques-uns. Demain c'était pour eux l'inconnu, la Belgique ! Un nouvel horizon que par un tour magique nous allions découvrir, comme en rêve, à chacun.

Les voilà partis encadrés de nos Assistantes fidèles et dévouées, de deux de nos camarades du siège de Paris qui se devaient de veiller jusqu'au bout du voyage à ce que tout se passe sans heurts, et de notre ami Gilbert TORCQ l'inlassable secrétaire de la section de Belgique de la France Libre, venu tout exprès de Bruxelles pour les amener à bon port.

Parmi la centaine de gosses encombrés de leurs petites valises, de leurs modestes paquets, une bonne moitié d'orphelins. Pour ceux-là, plus encore que pour les autres, nous pouvons nous imaginer ce que représentait ce voyage. Parmi eux, aussi, douze petits bretons. Ah, ces Bretons ! Nous savons ce que veut dire l'extériorité des représentations étrangères, l'internationalisation onusienne d'un Trocadéro, mais vous ne savez pas ce que représente la prise de possession des banquettes d'un wagon par douze petits Bretons. Les séparer au hasard de l'installation ? Ah mais, vous n'y pensez pas ! La Bretagne unie et pas d'histoires. Nous qui voulons tant l'union des Français, prenons-en de la graine.

Verviers, Namur, Charleroi, autant de noms prestigieux bien inscrits dans le souvenir de ces enfants qui par la grâce de nos amis belges connaissent à présent deux familles, la leur et celle de ces bons parents d'adoption. Il part de France, tous les ans, beaucoup de colonies de vacances pour les enfants. Nous-mêmes en avions deux autres cette année, l'une en zone française d'Allemagne, confiée aux soins de nos amis de là-bas ; l'autre qui, sans sortir de nos frontières, s'en fut chercher à Arcachon, sous l'égide de notre grand ami le Révérend Père FLORENT, le repos, la joie et le grand air.

Mais que dire de l'accueil fait à nos petits Français Libres par nos amis belges, des soins dont ils furent entourés, de l'affection, de la générosité spontanément offertes et prodiguées.

Lorsque, l'année dernière, au début de décembre, je m'étais arrêté à Bruxelles, revenant des États-Unis, Gilbert TORCQ élaborant déjà son programme d'activités futures

m'avait dit, comme me l'avait répété au mois de mars lorsque je fus assister à l'Assemblée Générale de notre section de Belgique, son nouveau Président le Colonel LAVRY : « Nous voulons des enfants, beaucoup d'enfants de la France Libre, pour leur vacances chez nous. »

Nous savions certes que leurs promesses ne seraient pas vaines.

Nous avons donné dans le numéro de septembre de la Revue de la France Libre un court résumé des réceptions faites à cette centaine de gosses au début de juillet par les autorités belges et leurs familles d'adoption provisoire. Cela augurait bien de vacances tant attendues, et les promesses étaient tenues au-delà de ce que nous pouvions croire. Mais le départ de Belgique, la séparation de tous ces enfants de leurs nouvelles familles, les regrets et les larmes, le retour des petits, habillés et chaussés de neuf, le cumul des colis emplis de bonnes choses, beurre, sucre, café, chocolat et pain blanc au grand effarement des douaniers, que dire de tout cela, sinon que nous en sommes touchés plus que nous ne pouvons l'exprimer.

La question traditionnelle ne pouvait ne pas se poser : « Qu'avez-vous à déclarer ? » Qu'avaient-ils à déclarer ces enfants, si ce n'était leur joie de rapporter à maman et à papa, pour ceux qui les avaient encore, tout ce que d'autres mamans et d'autres papas leur avaient si largement distribué. Ils n'avaient rien à déclarer si ce n'était encore l'espoir de recommencer l'année prochaine la petite entorse aux règlements douaniers. On leur avait bien dit à chacun : « Tu nous reviendras l'année prochaine. » Chaque famille belge réclame ses mêmes petits hôtes bien-venus. L'une d'elle a voulu garder la petite fille d'une famille de cinq enfants. C'est dès à présent le séjour à Bruxelles, l'école nouvelle, les vêtements chauds, l'affection de grands amis récents offerte de si grand cœur par un ménage belge sans enfant. Les parents de la petite Française ont accepté. Ailleurs c'est une demande d'adoption.

Deux mois ne pouvaient se passer sans quelque accident parmi cent enfants. Ce furent un bras cassé vite soigné et si bien réparé que le gosse dynamique voulait boxer à son retour, puis, un cas d'appendicite. L'enfant a été opéré par le meilleur chirurgien de Verviers. Il est rentré complètement guéri. Tous ont gagné du poids. Et l'année leur paraîtra longue à ces petits de la France Libre qui savent qu'ils retourneront en Belgique amie. Ils ne seront plus cent l'année prochaine, mais trois cents peut-être m'a dit Gilbert TORCQ.

Avant leur départ tous allèrent aux monuments aux morts de leur ville respective où chaque fois deux enfants déposèrent une gerbe au nom de la France Libre.

A Charleroi, le Consul de France s'était fait représenter à la cérémonie du retour. M. et M^{me} BODART, dévoués comme toujours, avec M. et M^{me} TOMBU, M. DUQUESNE, M. JONCRET, escortèrent les petits Français.

A Verviers, M. le Bourgmestre de la Ville, M. NELISSEN, Commissaire de Police, fervent ami, M. VANGUERS, M. ISTAS et M. PEHÉE, le Président du Comité d'Accueil, et beaucoup d'autres apportèrent leur affectueux concours ponctué d'au revoir.

A Namur, notre jeune camarade M. CALLUT, M. ANGOT, M. MONOYER, vinrent adoucir les regrets du départ.

Notre Président, le Général de LARMINAT, les membres du Comité Directeur de l'A.F.L. et nos camarades de l'Association adressent à nos amis de Belgique leurs remerciements émus pour toutes les marques d'affection qu'ils ont témoigné aux enfants de la France Libre.

P. de la VALETTE.

NOS INFORMATIONS

Offices des Anciens Combattants dans l'Union Française

Les décrets du 25 août 1948 instituent des Offices des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre :

1° Au Cameroun, avec siège à Yaounde et compétence territoriale s'étendant à l'ensemble du Territoire du Cameroun ;

2° A la Côte française des Somalis, avec siège à Djibouti et compétence territoriale s'étendant à la Côte française des Somalis ;

3° Aux Établissements français dans l'Inde, avec siège à Pondichéry et compétence territoriale s'étendant à l'ensemble des territoires placés sous l'autorité du Commissaire de la République aux Établissements français dans l'Inde ;

4° A Madagascar, avec siège à Tananarive et compétence territoriale s'étendant au territoire constituant le gouvernement général de Madagascar et dépendance et l'Archipel des Comores ;

5° A la Nouvelle-Calédonie, avec siège à Nouméa et compétence territoriale s'étendant à l'ensemble des territoires placés sous l'autorité du Haut-Commissaire dans le Pacifique ;

6° Dans les établissements français de l'Océanie, avec siège à Papeete et compétence territoriale s'étendant à l'ensemble du territoire des Établissements français de l'Océanie ;

7° Dans le territoire des Îles Saint-Pierre et Miquelon, avec siège à Saint-Pierre et compétence territoriale s'étendant à l'ensemble du territoire des îles Saint-Pierre et Miquelon.

LOI DU 23 AOUT 1948 (J. O. DU 24 AOUT, PAGE 8316)
RATIFIANT LES ATTRIBUTIONS DE CROIX DE LA LÉGION D'HONNEUR ET DE LA MÉDAILLE MILITAIRE FAITE AU TITRE DU DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1939 ET DE L'ORDONNANCE DU 7 JANVIER 1944.

Article premier. — Sont ratifiées les attributions de croix de la Légion d'honneur et de la médaille militaire faite par application du décret du 5 septembre 1939 et de l'ordonnance du 7 janvier 1944.

Toutefois, pour tenir compte de l'établissement tardif de certains dossiers de propositions pour la Légion d'honneur ou la médaille militaire visant en particulier les actes de résistance qui ont été frappés de forclusion par application du décret du 4 avril 1947, il est accordé à ce titre, au ministre des forces armées un contingent exceptionnel de croix de la Légion d'honneur et de médailles militaires dont le volume sera fixé par le ministre des forces armées, après avis du grand chancelier de la Légion d'honneur.

Les nouveaux dossiers de proposition devront, au titre de ce contingent, être établis avant le 31 octobre 1948, dans les conditions fixées par une circulaire ministérielle.

Ils feront l'objet d'un accusé de réception et, en cas de rejet, donneront lieu à une notification aux intéressés.

Les travaux d'attribution des distinctions accordées dans la limite de ce contingent devront être terminés le 28 février 1949.

Avis important

Un dernier contingent de Légions d'Honneur et de Médailles Militaires au titre « Services exceptionnels de guerre » a été accordé.

Nous demandons à tous nos adhérents titulaires de trois titres de guerre au moins (par titre de guerre il faut entendre une citation à l'ordre ou une blessure) d'adresser, avant le 15 novembre, une demande à l'Organe Central des ex-F.F.L., 2, avenue de Saxe, Paris. Leur demande devra mentionner tous les renseignements concernant leurs services et en particulier les textes et numéros d'ordre de leurs citations. Mentionner, s'il y a lieu, la Médaille de la Résistance et la Médaille des Evadés.

Les personnes déjà titulaires de la Médaille Militaire ou d'un grade de la Légion d'honneur qui ont acquis au moins trois titres de guerre depuis leur décoration peuvent adresser une demande dans les mêmes conditions.

Cet avis est important et urgent.
Il s'agit du dernier contingent de décorations de guerre. La date du 15 novembre est impérative.

LOI N° 48-1088 DU 8 JUILLET 1948 PORTANT EXTENSION DE L'ALLOCATION DE GRAND MUTILE DE GUERRE AUX AVEUGLES QUI SE SONT ENROLES DANS LA RESISTANCE.

Article premier. — Toute personne dont la vision centrale est nulle ou inférieure à un vingtième de la normale et qui pourra se prévaloir de la qualité de membre de la Résistance telle qu'est définie à l'article 2 de l'ordonnance n° 45-322 du 3 mars 1945, portant application aux membres de la Résistance des pensions militaires fondées sur le décès ou l'invalidité, pourra, après avis d'une commission spéciale dont la composition et les modalités de fonctionnement seront fixées par arrêté du ministre des anciens combattants, être considérée comme aveugle de la Résistance.

Art. 2. — Les aveugles de la Résistance ont droit à une allocation spéciale d'un même montant et payée suivant les mêmes règles que celles de grands mutilés de guerre aveugles, prévue aux articles 36 à 40 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et sur laquelle s'imputera le montant des prestations dont les intéressés pourraient bénéficier, soit au titre des lois des 31 mars 1919 et 24 juin 1919 et des textes subséquents sur les pensions de guerre et de victimes civiles, soit au titre de la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance obligatoire aux vieillards infirmes et incurables privés de ressources.

Les crédits nécessaires au paiement de cette allocation, qui prendra effet du 1^{er} juillet 1947, seront inscrits au budget du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Art. 5. — La loi n° 47-1735 du 5 septembre 1947, instituant une aide spéciale au profit des aveugles de la Résistance est annulée.

LOI DU 27 AOUT 1948
RELATIVE AUX SEPULTURES PERPETUELLES DES VICTIMES DE LA GUERRE

(J. O. 28 août 1948, page 8466.)

Les dispositions du décret du 22 février 1910 concernant les sépultures perpétuelles militaires sont applicables aux tombes des personnes civiles, décédées en France ou hors de France, entre le 2 septembre 1939 et la date légale de cessation des hostilités, lorsque la mort est la conséquence directe d'un acte accompli volontairement pour lutter contre l'ennemi et que la mention « Mort pour la France » a été inscrite sur l'acte de décès.

Cotisations 1949

En raison de l'augmentation des frais d'édition de la Revue, le Comité Directeur a décidé de porter le montant des cotisations pour 1949 de 300 à 400 frs.

D'autre part, le versement d'une prime fixe et unique de 100 frs, correspondant aux droits de chancellerie, sera demandé pour toute nouvelle admission.

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DE REDACTEURS DE 2^e CLASSE DES SERVICES CIVILS DE L'INDOCHINE.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 25 août 1948, un concours pour dix emplois de rédacteurs de 2^e classe des services civils de l'Indochine aura lieu les 24, 25 et 26 février 1949, dans les centres suivants : Hanoi, Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Montpellier, Toulouse, Rennes, Besançon, Clermont-Ferrand, Poitiers, Caen, Dijon, Grenoble, Lille, Nancy, Strasbourg et Alger.

La liste des candidats admis à concourir sera arrêtée par le ministre et publiée au « Journal Officiel » de la République Française.

AVIS CONCERNANT LE RECRUTEMENT D'INSPECTEUR DE POLICE DE MADAGASCAR ET DEPENDANCES

Un concours pour l'emploi d'inspecteur de police stagiaire de Madagascar et dépendances aura lieu les 8, 9 et 10 février 1949 à Paris, Bordeaux, Marseille, Lyon, Rennes, Lille, Nancy et Alger.

Nombre de places mises au concours : 22.
La liste d'inscription sera close le 8 décembre 1948, à 18 heures.

Pour inscriptions ou renseignements, écrire ou se présenter au Ministère de la France d'Outre-Mer (direction du personnel, 3^e bureau, pièce 139, 2^e étage, 27, rue Oudinot, Paris (7^e)).

AVIS CONCERNANT LE RECRUTEMENT DE COMMISSAIRE STAGIAIRE DU CADRE LOCAL DE LA POLICE DE MADAGASCAR ET DEPENDANCES

Un concours pour l'emploi de dix emplois de commissaire stagiaire du cadre local de la police de Madagascar et dépendances sera ouvert les 15, 16 et 17 février 1949, à Paris, Bordeaux, Marseille, Lyon, Lille et Toulouse.

La liste d'inscription sera close le 15 décembre, à 18 heures.

Pour inscription ou renseignements, écrire ou se présenter pièce 139 (2^e étage), 27, rue Oudinot, à Paris (7^e)).

Routes d'amitié

de J.-M.-F. BIRAC

Préface du Général INGOLD

1 volume : 180 francs

La Renaissance du Livre. — Éditions Marcel DAUBIN
94, rue d'Alésia, Paris (14^e)

Trois frères, trois scouts, dispersés par la tourmente se retrouvent à Alger en 1943. Leur commun désir de servir les y a conduits par des voies diverses. L'un deux, Étienne TABUTEAU, tombé glorieusement à Bac Ninh (Tonkin) le 6 août 1946, dont le livre retrace la vie, est une des plus jeunes et plus belles figures de la Colonne LECLERC, de la 1^{re} D. F. L., et du groupement de Marche de la 2^e D. B. en Indochine.

Notre numéro d'Octobre n'a pu être publié par suite des grèves des imprimeries.

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs.

CONCOURS POUR L'EMPLOI D'AGENTS DES CADRES PRINCIPAUX EXTERIEURS DES REGIES FINANCIERES

RABAT (R. G.). — Un concours pour dix-neuf emplois au minimum d'agent des cadres principaux extérieurs de la Direction des Finances du Maroc aura lieu à Rabat et Paris, les 2 et 3 décembre 1948. Trois emplois sont réservés aux candidats marocains.

Sur le nombre des emplois mis au concours, douze sont réservés aux bénéficiaires des dispositions du dahir du 11 octobre 1947 (pensionnés de guerre, victimes civiles de la guerre, orphelins de guerre, anciens combattants, prisonniers de guerre, membres de la Résistance, etc. (Bulletin Officiel du 28 novembre 1947, page 1227.)

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Finances (bureau du personnel) à Rabat où la liste des inscriptions ouvertes dès maintenant, sera close le 21 octobre 1948.

ETAT SIGNALÉTIQUE ET DES SERVICES

Les demandes d'Etats signalétiques et des Services, y compris celles des ex-F.F.L., doivent, d'après une réglementation récente, être adressées à la Direction du Recrutement et de la Statistique du chef-lieu de la Région militaire du lieu de naissance.

Trois exceptions à noter.

2^e Région. — Valenciennes au lieu de Lille (chef-lieu de la 2^e Région).

4^e Région. — Poitiers au lieu de Bordeaux (chef-lieu de la 4^e Région).

6^e Région. — Nancy au lieu de Metz (chef-lieu de la 6^e Région).

Les militaires nés à l'étranger ont un dossier à la Direction du Recrutement de la 1^{re} Région, caserne de Reuilly, rue de Reuilly, Paris (12^e).

DISCIPLINE

Sur la proposition de la Commission d'admission, le Comité Directeur a prononcé la radiation de l'Association des titulaires des cartes portant les numéros suivants : 7.573 - 1.880 - 23.353.

RECHERCHES

L'ex-sergent chef URIANKHAISKY, dit IGNACE, ancien de la 13^e 1/2 brigade de Légion étrangère, recherche les camarades du temps de Dier Ez Zor. Lui écrire : 3^e R.E.L., C.C.R., S.P. 80.540 E.O.

**

Les anciens du 1^{er} R.F.M. et les rescapés du torpillage du *Nino Bizio* qui ont connu le second-maire MALESIEUX Pierre, matricule 3.202 C 33, sont priés de s'adresser au secrétaire-trésorier de la Section dunkerquoise de « Rhin-Danube », 89, rue des Pêcheurs, à Dunkerque, qui les mettra en rapport avec la famille de notre camarade disparu en mer le 17 août 1942. Cette dernière serait heureuse d'avoir des renseignements sur la vie et la mort de Pierre MALESIEUX.

**

Les caporaux DUBOIS Georges et GLOAGEN Paul, de la 2^e D.B., affectés au 2^e B.A.C. à Soussse, seront heureux d'avoir des nouvelles de camarades et anciens de la 2^e D.B.

**

On recherche le lieutenant Charles MOREAU (nom de guerre), ex-prisonnier évadé, d'origine bretonne, ayant servi dans la cavalerie en Afrique du Nord et en France afin de le mettre en rapport avec une personne de Londres qui l'aurait connu alors qu'il était blessé et en traitement dans un hôpital anglais. (Ecrire à M. Anthony CLARCK, ingénieur-architecte, 5, rue de Thann, à Casablanca (Maroc).

**

Mlle DELANCHY, sœur du sous-lieutenant DELANCHY Louis, porté disparu depuis le 6 décembre 1942 au cours d'un raid sur la Hollande, serait désireuse de connaître un de ses compagnons d'armes pour obtenir des détails sur son frère. Prière de les lui communiquer à l'adresse suivante : Mlle Juliette DELANCHY, place de la Gare, Notre-Dame-de-Liesse (Aisne).

AUX ANCIENS DE LA 1^{RE} D. F. L.

Nous vous rappelons que nous avons fait réaliser un insigne de boutonnière en émail représentant l'insigne de bras de votre Division.

Il est en vente dans nos bureaux et nous pouvons vous le faire parvenir contre remboursement de la somme de cent francs.

AUX ANCIENS DE LA 1^{RE} D. F. L.

Par note n° 4.464-E.M. G. G./3-I, en date du 27 mai 1948, le Secrétaire d'État à la Guerre a fait connaître que tous les militaires ayant figuré sur les contrôles des unités ayant appartenu à la 1^{re} Division Française Libre entre les dates fixées ci-dessous pourront porter l'insigne tissé particulier à cette grande unité. Cet insigne homologué sous le n° H. 003 sera porté sur la manche droite comme insigne de tradition.

	DU	AU	DU	AU
E.-M. Brigade Française d'Orient.....	21.10.40	20.8.41		
Q. G. 75.....	16. 6.42	30.4.44		
Q. G. 50.....	11. 4.41	20.8.41	1. 6.42	8.5.45
Q. G. 51.....	1. 1.42	8.5.45		
Q. G. 52.....	14. 4.42	8.5.45		
Q. G. 54.....	16. 2.43	8.5.45		
Bataillon de marche n° 1.....	21.10.40	20.8.41		
Bataillon de marche n° 2.....	21.10.40	20.8.41	1. 1.42	1.7.42
Bataillon de marche n° 3.....	21.10.40	20.8.41	14. 4.42	31.7.42
Bataillon de marche n° 4.....	21.10.40	20.8.41	20.11.42	8.5.45
Bataillon de marche n° 5.....	16. 7.42	8.5.45		
Bataillon de marche n° 11.....	14. 4.42	8.5.45		
Bataillon de marche n° 21.....	16. 2.43	8.5.45		
1 ^{er} Bataillon d'Infanterie de Marine.....	21.10.40	20.8.41	1. 1.42	16.6.42
Bataillon du Pacifique.....	1. 1.42	16.6.42		
Bataillon d'Infanterie de Marine et du Pacifique.....	16. 6.42	8.5.45		
22 ^e Bataillon de marche Nord-Africain.....	1. 1.42	8.5.45		
13 ^e Demi-Brigade de Légion étrangère.....	21.10.40	20.8.41	1. 1.42	8.5.45
1 ^{er} Bataillon de Légion étrangère.....	21.10.40	20.8.41	14. 4.42	8.5.45
Bataillon de marche n° 24.....	16. 2.43	11.1.45		
2 ^e Bataillon de Légion étrangère.....	1. 1.42	8.5.45		
3 ^e Bataillon de Légion étrangère.....	1. 1.42	1.7.42	1.11.44	8.5.45
1 ^{er} Régiment d'Artillerie.....	21.10.40	20.8.41	1. 1.42	8.5.45
21 ^e Groupe de Défense contre avions.....	18. 1.44	8.5.45		
1 ^{er} Bataillon du Génie.....	21.10.40	20.8.41	1. 1.42	8.5.45
1 ^{er} Bataillon des Transmissions.....	21.10.40	20.8.41	1. 1.42	8.5.45
101 ^e Compagnie du Train.....	21.10.40	20.8.41	1. 1.42	8.5.45
102 ^e Compagnie du Train.....	14. 4.42	8.5.45		
Ambulance chirurgicale légère.....	21.10.40	20.8.41	1. 1.42	8.5.45
Ambulance Hatfield Spears.....	11. 4.41	20.8.41	1. 1.42	8.5.45
1 ^{re} Compagnie de Chars.....	21.10.40	20.8.41	4. 5.42	15.3.43
1 ^{er} Régiment de marche de Spahis Marocains.....	21.10.40	20.8.41	4. 5.42	15.3.43
Groupement Tcherkess.....	6. 5.41	20.8.41		

LES FRANCAIS LIBRES A L'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés ou promus dans l'Ordre de la Légion d'Honneur :

COMMANDEURS

M. le Général Raymond MAGRIN, alias MONCLAR.
Lieutenant-Colonel TASSIN DE SAINT-PEREUSE,
Membre du Comité Directeur de l'A.F.L.

OFFICIERS

Mlle BURNEL.
Lieutenant DE CAMARET, ancien Vice-Président A.F.L.
à Rio-de-Janeiro.
M. Emile MINOST, Président de la Banque de l'Indo-
chine, Membre du Comité Directeur de l'A.F.L.
Le Médecin-Commandant COUIGNY.
Le Capitaine Georges HUGO.
Le Chef de Bataillon Edmond MAGENDIE.
Le Commandant MORLON.

CHEVALIERS

L'Adjudant-Chef Marius-Etienne RAVEL.
Le Capitaine Aumônier Joseph LEMAIRE.
Le Lieutenant Roger-Abel GERBAL.
M. Gaston-René JACQUOT.
Mme CARBONNIER.
Le Commandant Pierre MORGANTI.
Le Capitaine Lotis COURTECUISE.
Le Capitaine Henri FRIZZA.
Le Lieutenant Lucien PAINAULT.
Le Capitaine François PEPIN LE HALLEUR.
Le Lieutenant Jean PIERNIKARCH.
Le Capitaine Emmanuel PRUNET FOCH.
Le Capitaine Aumônier Charles ALBY.
Le Capitaine Aumônier Clovis FLORENT.
L'Adjudant-Chef Fernand-Guy LEFEBURE, Membre du
Comité Directeur de l'A.F.L.
Le Sous-Lieutenant Jean MAYER.
Le Capitaine Aumônier Léon TRENTESAUX.
M. J. POCHARD.
Capitaine Jacques BENTLEY.
Lieutenant Raymond FAUVEAU.

MÉDAILLE MILITAIRE

La Médaille Militaire a été conférée à :

Alfred FIGER.
Jules BODDAERT.
Caporal Georges MARTIN.
Adjudant Georges WALZER.
Ferenc ANDERKO, 1^{re} classe.

CROIX DE GUERRE

Sont cités à l'Ordre de l'Armée :

Enseigne de Vaisseau de 1^{re} classe A.-J.-E. LABBENS.
Adjudant André POTTEL, alias FIELJOHN (à titre
posthume).
Commandant Georges ANTRIN GOUMIN, F.A.F.L. (à
titre posthume).
Sergent-Chef Etienne-André DROUET, F.A.F.L. (à titre
posthume).
M. J. POCHARD.
Lieutenant Joseph TRIGEAUD (à titre posthume).

Est cité à l'Ordre de la Division :

Henri GAY, Intendant de la Marine Marchande.

Est cité à l'Ordre de la Brigade :

Sécond-Maitre Canonnier Emile COURTAUX.

MÉDAILLE DE LA RÉSISTANCE

La Médaille de la Résistance a été décernée à :

Docteur BACCIALONE.
M. J. POCHARD, avec rosette.

MÉDAILLE DES ÉVADÉS

La Médaille des Evadés a été attribuée à :

Georges KORENBEUSSER, ex-Sergent 1^{re} D.F.L.
Albert BROUSSE, dit REINET, Sergent-Chef.
Edmond COMBAUD, Lieutenant-Colonel.
Jacques CREPET.
Roger DORNIC, 1^{re} classe.
DUCATILLON, Capitaine.
Jean-François DUPOUY.
Jeanne GIOUX, Infirmière-Major.
Gilbert KAHN, Aspirant.
Pierre RUTENACHT, Sergent.
Louis LELIEVRE, Sergent-Chef.

OFFICIERS D'ACADÉMIE

M. Yves AUBINEAU, Inspecteur d'Académie, à Mende
(Lozère).
M. Raymond HAAS-PICARD, Secrétaire général à la
Préfecture de Police, à Paris.

DECORATIONS ETRANGERES

A été nommé Chevalier de l'Etoile Noire du Bénin :
Edouard BELTRAME.

NOMINATIONS

Le Capitaine de Corvette TOUCHALEAUME, du Port
de Brest, démissionnaire, passe avec son grade dans la
réserve de l'armée de mer.

Le Capitaine Maurice LARUE est admis dans l'ensei-
gnement militaire supérieur scientifique et technique en
1948.

Le Capitaine F.-E. COLDEFY est affecté à l'Etat-Ma-
jor de la subdivision de Batna.

Le Colonel J. PARIS DE LA BOLLARDIERE est
affecté à la première demi-brigade coloniale de Com-
mandos Parachutistes à Vannes.

Le Médecin-Colonel C. VIGNES est affecté à l'Ecole
d'Application du Service de Santé des troupes coloniales
à Marseille.

Le Médecin-Commandant C. CHARMOT est affecté à
l'Ecole d'Application du Service de Santé des troupes
coloniales à Marseille et détaché à la Direction du Ser-
vice de Santé Colonial.

M. LEREQUIER (Paul-Henri-Marie), Administrateur
de 3^e classe, 3^e échelon, chargé du Consulat de France à
Athènes, est chargé du Consulat de France à Yokohama,
en remplacement de M. BOUGEAREL.

Le Sous-Lieutenant GASPARD HERKENS est promu
au grade de Lieutenant.

L'Adjudant Charles PRADELLES, B.E. 702 (F.A.F.L.)
est nommé Adjudant-Chef.

MONUMENT AUX MORTS DE LA FRANCE LIBRE

Sixième liste de souscription.

M. PETIGNOT	Fr. 1.00	M. EFIRA	1.000
M. PONS Louis	500	M. le Gouverneur et Madame la Comtesse de MAUDUIT	2.000
M. AUFFRET	170	M. URARD dit Alouette	1.000
M. FLOMAGEOND	500	M. GRUNDER Henri	850
M. BENEZECH Pierre	100	M. CAPITTE Jules	2.650
Mme DUPONT Marc, en souvenir du Capitaine Emmanuel DUPONT, mort pour la France le 29/8/44	500	M. ALAIN Emile (2 ^e versement)	250
M. MARTEAUX Pierre	1.000	M. GERARD Armand	300
Colonel REGNIERS	1.000	M. BRIAND Roger	250
M. GUERIN	10.000	M. PERROT	500
M. LISSARAGUE Louis	1.000	M. SIOCANTI	
M. LECORNEC Gaston	200		
Médecin Général REILINGER	1.000	De la part de :	
M. ALLAIN	650	Mme MARIANI	100
Maréchal des Logis Chef VIELLET	200	M. ANCHETTI	500
M. CARBONI	200	M. NOBILE Charles	200
Premiers Compagnons pour M. et Mme COU-TANCEAU	1.000	M. BRUNET Fernand	500
Capitaine Aumônier ALBY	300	A. F. L. du NIGER (3 ^e liste).	
M. R. STIL	500		
M. LEVY	1.000	De la part de :	
Mlle PAYAN	500	Cercle d'AGANES	1.955
M. MEUNIER	100	— N'GUIGNI	22.525
Dr. Maurice MANSOUR	300	— TILLABERY	1.700
M. ETOURNEAU	100	A. F. L. SHANGHAI	1.000
M. DUHAUTOY	1.000	A. F. L. GOLD COAST	5.000
M. NEVILLE	200	M. LUCOT Edmond	300
M. BAUDUIN	200	M. CORBETT Robert	3.060
M. POPULUS	300	M. RAMANGE	500
M. SIMON Charles	200	A. F. L. SHANGHAI	15.000
Commandant DETTWEILER	1.500	M. NOIROT Jacques (2 ^e versement) en mémoire de sa sœur le lieutenant Noëlle NOIROT, morte à Ravensbruck le 25/12/44.	
Mme MONGENET-BARDET, Mme THOMAS Yolande (en souvenir de leur fils et neveu, le caporal BARDET Jacques, tué le 28/8/44 à la libération de Toulon)	400	M. GAUDART Pierre	5.000
M. G. VASSE	250	M. DANION	500
Sergent-chef SOUARE	850	Caporal-Chef MAUBAN	1.000
Capitaine de Vaisseau QUERVILLE	2.000	Mme LE FORESTIER Suzanne, en souvenir de son Frère André	500
M. ROI Roger	300	Amicale du 1 ^{er} R. A.	3.400
M. DURIEZ	700	M. GAUDEFROY	200
Commandant RUGGIERY et Madame	1.500	M. PANOS Jean	300
M. VARIN	200		
M. BAZIN Gabriel	500	TOTAL DE LA 6 ^e LISTE	104.960
		Total Général	Fr. 1.317.947

Le montant actuel de la souscription étant loin de couvrir le prix du monument, les dons continuent à être reçus au siège de l'Association C.C.P. PARIS 5.126-45 ou au siège de nos sections.

Aux F.A.F.L.

Les Camarades F.A.F.L. dont les noms suivent sont priés de retirer leurs bagages entreposés à la 2^e Région Aérienne, 35, rue St-Didier, PARIS (16^e)

FORA, Sous-Lieutenant.
MORRAY, N° 71266.
PUECH André.
PARAR René.
CHAISTIMY.
BILLON Maurice, N° 35867.
FLOCON.
LUREL.
TRAVER.
CHOLET, N° 4412.
TILLOUX.
GAUTHIER, Sous-Lieutenant.
DELORD.
NEMSKI.
LOUDIAC.
ROBERT.
FUMITRE François.
BELLEVILLE.
NESTANI.
ROSOL, N° 1291.

DOLBEIRA.
CRETOUR, N° 30835.
CHILLE.
GUILLAUME Paul.
BANIER, Sergent-Chef.
GUELAI.
KING-SBURY.
BOULISSET, N° 38198.
TURGERON.
KING Georges.
ARNAUD, N° 882.
BATINI A., Sergent.
HUGH.
MISEREY Pierre, N° 2120.
ARLANOIS, Sergent.
PRETTONI, N° 31764.
GARDA Henri, N° 38742, (Ribérac Dordogne).
CHARRIA Jean.
FURST, Sous-Lieutenant.

PONS, N° 292.
GARAT.
LAURENT Joseph.
LEE, N° 35770 (Biarritz).
BONNOT.
THOMANN.
JURDAUX, N° 35006.
DAMPEIROU, N° 1592.
PERROT.
J. C., N° 37797.
DENIS, 3^e Compagnie.
De FIEURANCE Marcel.
PREATON.
PONS.
FUMIERES.
BOSS, Capitaine, N° 47017.
VITEL Lucien, N° 561.
PEYRONNEL, N° 36267.
ABDESSELAN, N° 38039.
JOUQUAND, N° 8861 B.75.

CARNET DE L'ASSOCIATION

FIANÇAILES

On nous annonce les fiançailles de M. CUGUEN Jean, Capitaine de la Marine Marchande, Enseigne de Vaisseau de Première Classe de Réserve, Croix de Guerre 1939-45, Volontaire de juin 1940, avec Mlle Simone MEUNIER, Professeur au Collège Technique de Metz.

M. Ange MEUGANT est heureux d'annoncer les fiançailles avec Mlle Geneviève TIRVERT. Le mariage sera célébré le 16 octobre 1948.

MARIAGES

Yves AUBRETON-LECLERCQ, Enseigne de Vaisseau et Andrée PORTE sont heureux de faire part de leur mariage célébré à Tananarive le 11 août 1948.

M. et Mme Joseph ALLAINMAT, de Cesson-Saint-Brieuc, ont l'honneur de faire part du mariage de M. André ALLAINMAT, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1939-1945, leur fils, avec Mlle Raymonde MARCHIONI.

Nous apprenons le mariage de notre camarade ETCHEBARD, Officier Radio, avec Mlle Antoinette DINET.

On annonce le mariage de l'ex-sergent Georges KORENBEUSSER, du 22^e B.N.A. Cie Lourde (Première D.F.L.), Croix de Guerre, Médaille des Evadés, avec Mlle Henriette SOUDAKINE, célébré à Paris le 16 juillet 1948.

M. et Mme Louis HENRIET ont l'honneur de faire part du mariage de leurs fils Raymond avec Mlle Micheline SANTIGNY, à Avallon (Yonne) le 9 septembre 1948.

Madame Méry LEVY a l'honneur de faire part du mariage de son fils Sylvio-André avec Mlle A.-L.-W. POLAK.

M. Joseph LANCELOT a l'honneur de faire part du mariage de M. Félix LANCELOT, son fils, avec Mlle Anne-Marie LE PAIH.

Le Lieutenant-Colonel Maurice F. DUCLOS SAINT-JACQUES, Officier de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération, a le plaisir de faire part de son mariage avec Mlle FRIEDERIKE W.-A. SCHWACKHOFER.

M. Charles MICHEL, Industriel et Madame ont l'honneur de faire part du mariage de leur fils Pierre MICHEL, de la 25^e Division Aéroportée, Croix de Guerre 39-45, Rosette de la Résistance, D.S.O., avec Mlle Colette LARDOT.

Le Général d'HARCOURT, Grand Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 1914-18, et la

Comtesse Jean d'HARCOURT ont l'honneur de faire part du mariage du Comte Emmanuel d'HARCOURT, Secrétaire d'Ambassade, Chevalier de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération, Croix de Guerre 1939-1945, Médaille de la Résistance avec rosette, leur fils avec Mlle de VOGUE.

Notre camarade Bernard LICHÈRE, Secrétaire A.F.L. de la Section de Lens, 3^e R.A.C., 2^e D.B., fait part de son mariage avec Mlle DESGARDIN, célébré à Lens le 21 août 1948.

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage du Docteur André FOURNIER, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, avec Mlle Paulette TOUTANT, Médaille de la Résistance, qui a été célébré à Paris, le 4 septembre 1948, en l'église Saint-Antoine de Padoue.

M. Jean LE PAGE nous fait part de son mariage avec Mlle Gilberte THIRION, qui a été célébré en l'église Notre-Dame-de-Kergoat, à Paris, le 12 août 1948.

NAISSANCES

M. et Mme François MARION ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fille, Caroline, le 30 juillet 1948.

M. et Mme Pierre HURLIN ont la joie de faire part de la naissance de leur fille, Martine, Fouban (Cameroun), le 16 juillet 1948.

Andrée LAVIDALIE-TILLY et Annick TILLY ont la joie de faire part de la naissance de leur petite sœur, Mary-Jane, 1^{er} août 1948.

M. et Mme Michel MEZAIZE font part de la naissance de Jean-François, leur second enfant, né à Paris, le 10 août 1948.

M. et Mme Jean BLEIHANT ont la joie de faire part de la naissance de leurs fils, Christiana, Plahennec, le 11 août 1948.

M. et Mme Pierre LEMASSON ont la joie de faire part de la naissance de leur fille, Nelly, le 15 juillet 1948, à Cametours.

M. T.-E.C. THOMPSON, de Kolar Gold Field, Mysore (Indes), et Mme font part de la naissance de leur fils Peter-Donald-John, le 5 mai 1948.

Notre camarade Yves d'HANNENS, ancien du B.M. 2 et Mme viennent d'avoir une petite fille, nommée Elisabeth, le 16 juillet dernier, à Bangui.

M. Jean STEFFAN, ancien sous-officier du B.M.5 et Mme, font part de la naissance de leur fille, Lucienne, le 9 août 1948.

DECES

Mme Vve ARRIBARD, de Pleudihen (Côtes-du-Nord), a la douleur de faire part du décès de son mari, survenu le 13 janvier 1948.

On annonce le décès de M. ARCADY EMELIENENKO, survenu à l'hôpital militaire Percy, à Clamart (Seine), le 24 août 1948.

Mme Vve Henri HEBERT, de Sanvic (Seine-Inférieure), a la douleur de faire part du décès de son mari, survenu le 9 juin 1948.

La Section de Belgique a le regret de faire part du décès de notre camarade André RAIMBAULT, de la Brigade française du Mouvement National belge, survenu à La Rochette (Grand Duché du Luxembourg), le 3 septembre 1948.

Nous apprenons le décès de Jacques HEIBLIG, tué le 17 juillet dernier, au cours d'opérations de parachutistes du bataillon Graillon, près de Saïgon.

On annonce le décès de M. Maurice ADAM, Gouverneur des Colonies, survenu à Rabat.

On annonce le décès du Lieutenant de Réserve CARTIER, délégué de l'A.F.L. à Morondava, survenu à Tananarive, le 3 septembre 1948.

Mme Jean VINCHON a la grande douleur de faire part de la mort accidentelle de son fils, le Capitaine R. Vinchon, survenue en A.E.F.

Nous avons le regret de faire part du décès du Colonel BOURGEOIS, Compagnon de la Libération, officier de la Légion d'honneur, survenu à Paris, le 3 septembre 1948.

Notre camarade Clément GIRY fait part du décès de Mme veuve GIRY-PIERRISNARD, sa mère, survenu le 24 août 1948, à Courbevoie.

PETITES ANNONCES

DEMANDES D'EMPLOI

- 100 Madame René JOURDAN, femme de F.F.L., demeurant 11, rue de Crussol, Paris-XI^e, Diplômée d'Etat, Professeur de Piano et Solfège, rechercherait leçons particulières de piano, solfège et chant. Ecrire à la Revue qui transmettra.
- 101 Ex-F.A.F.L., Agent de Fabriques, recherche représentations très sérieuses pour le Nord de la France, Industrie Métallurgique, Electrique et chimique. S'adresser au Service de la Revue qui transmettra.
- 102 Ancien F.F.L., Compagnon de la Libération, Médaille Militaire, recherche gérance en fournissant caution où louerait petite exploitation maraîchère ou herbagère de 7 à 8 hectares. Sérieuses références à disposition. Ecrire à M. NICOLAS Louis, à GORGES, par Périers (Manche).

- 103 Ex-Second-Maître radio dégagé des cadres demande situation toutes colonies. Ecrire à la Revue qui transmettra.
- 104 F.N.F.L., marié, 1 enfant, habitant Royan, cherche situation direction d'un service ou d'une usine Paris ou Province.
- 105 F.F.L., 26 ans, habitant C.-du-N. diplômé horticulteur, cherche emploi horticulture, région indifférente.
- 106 Jeune ménage 2 enfants, désire obtenir place gardiennage campagne, urgent, femme ferait travaux ménage, couture.
- 107 Femme F.F.L. cherche situation comptable-secrétaire, parle Allemand, Anglais, instruction baccalauréat.
- 108 Femme F.F.L., mère de famille, habitant Paris, cherche place manutentionnaire parfumerie.
- 109 F.F.L., 32 ans, habitant Paris, Etudes secondaires, parle Allemand, cherche emploi dans la publicité.
- 110 F.F.L., 24 ans, habitant Paris, parlant Italien, Arabe, demande situation partie commerciale (importation, exportation), région Paris.
- 111 F.F.L., marié, 2 enfants habitant banlieue, demande une place de livreur encaisseur.
- 112 F.F.L., 21 ans, habitant Paris, demande un emploi de bureau, parle Anglais, Arabe, Etudes secondaires.
- 113 F.F.L., 43 ans, habitant Paris, cherche place veilleur de nuit.
- 114 F.F.L., marié, 2 enfants, habitant Alger, demande place chef d'équipe ou surveillant de chantier, France.
- 115 F.F.L., marié, 1 enfant, habitant Paris, demande place planton.
- 116 Recherche éditeur F.F.L. pour lancement livre complet sur le Parachutisme. Etude historique — technique — médicale. Succès assuré. S'adresser au Service de la Revue.

DIVERS

- 117 A vendre à MEKNES (Maroc), Fonds de Commerce vins, liqueurs, spiritueux, gros, demi-gros, détail, import., export. tous pays, licence achat, vente céréales secondaires, légumineuses diverses — avec appartement meublé. Ecrire ZAZOUN Georges, 11, rue de Champagne, MEKNES (Maroc).
- 118 Officier F.A.F.L. rech. Appt ou hôtel part. 5-6 p. éventuel. achat. Paris et proche Banlieue. FOURQUET, 12, avenue de Verzy, à PARIS, 17^e.
- 119 Ancien 3^e R.A.C., 64 R.A.D.B., cherche représentations fabriques tous produits pour PARIS, éventuellement Province. Association qui transmettra.

MOTEURS DIESEL
BAUDOIN

•

de

35 à 400 CV

•

E^{ts} COHEMDAY

COMMISSIONS

IMPORTATION -- EXPORTATION

•

BONNETERIE

TEXTILES

ARTICLES de PARIS

•

52, rue La Boétie

-- **PARIS** --

TÉLÉPHONE : BAL. 05-57

L'ATELIER
SAINT-BERNARD

9, Rue Planchat, 9 — PARIS-XX^e
MÉTRO : AVRON

- *Crée et fabrique*
 - *le meuble moderne*
 - *dans ses ateliers*

EXCLUSIVEMENT :

CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER
EN NOYER, PALISSANDRE
ET FRÊNE VERNI

Administrateur : John BROWN - F.F.L. 40
101^e/102^e C^{ie} Auto



PRODUCTION DES ÉTABL. A. ROUSSEAU
8 et 10, Rue du Renard — PARIS (IV^e)

Georges MARCHAND

Ex-Second Maître Cuisinier des F.N.F.L.

vous invite à lui rendre visite au

FREE FRENCH CLUB

dont il vient de prendre la gérance

Vous y trouverez

Bar - Restaurant - Salle de lecture

Salons de réunion pour amicales

12, Rond-Point des Champs-Élysées, 12

PARIS - 8^e

ELYsées 35-86